



Mon petit guide pratique

Pour comprendre
l'Enseignement Supérieur

<http://formations.siep.be>



Service
d'Information
sur les Etudes et
les Professions



Edition 2020

Table des matières

Introduction	3
L'enseignement supérieur	4
Schéma de la structure	4
Structure	5
Les passerelles : poursuivre ses études et/ou te réorienter !	5
Type court - Type long : quelles différences ?	6
Conditions d'accès aux études	7
Condition générale	7
Conditions supplémentaires dans certaines filières	7
Tu as obtenu un diplôme d'enseignement secondaire supérieur à l'étranger ?	7
Tu as obtenu un diplôme d'enseignement supérieur dans une autre langue que le français ?	7
Tu ne résides pas en Belgique ?	7
Tu ne disposes pas du certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) ?	7
Comment lire et comprendre ton programme d'études ?	8
Comment t'informer sur ton programme ?	9
Fin de l'année académique : 4 scénarios possibles	10
Horaires	11
Dates à retenir	11
Finançabilité	12
Le coût des études	13
Les frais d'inscription	13
Le logement et la mobilité	13
Syllabus et matériel	13
Qui peut t'aider ? Quelques pistes !	14
Les aides financières	14
Le Service Social	14
Le Service Inclusion	14
Job étudiant	14
Orientation et projet	15
Comment choisir ? Définir ton projet ?	15
La connaissance de soi	16
L'information sur les métiers	16
L'information sur les études	16
Initiatives pour s'informer sur l'enseignement supérieur	17
Se préparer : cours et années préparatoires	18
Etre acteur de ta réussite !	19
Ta gestion du temps	19
Quelques conseils pour gérer ton blocus	19
Le Service d'Aide à la Réussite	20
La santé et les études	20
Alimentation et vie saine	20
Consommation	20
Le sport et les études	21
Quelques sites pour en savoir plus	21
Liste des formations	22
Annuaire des établissements	32
Glossaire	42
Abréviations	42
Sites utiles	43

INTRODUCTION

Tu termines l'enseignement secondaire et tu envisages de continuer des études dans l'enseignement supérieur. Pour beaucoup, c'est une transition vers l'inconnu et les questions se bousculent :

- « Que vais-je faire l'année prochaine ? » « Quelles études existent et comment choisir ? »
- « Où vais-je m'inscrire ? » « Des études, mais pour quels métiers ? »
- « J'ai choisi, mais existe-t-il des aides pour réussir les cours ? »

Faire le point et réfléchir à son orientation... ce n'est pas toujours facile !

Ce petit guide a pour but de t'apporter des informations concrètes pour démarrer ta recherche, pour t'informer sur l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il propose les premières réponses, des pistes de réflexion et un accompagnement dans la construction de **TON** projet.

En complément à ce guide, surfe sur le site du SIEP formations.siep.be pour découvrir les formations qui préparent à un métier, organisées en Belgique francophone dans les grandes filières d'enseignement reconnu.

Choisir ton orientation, t'informer, faire le point et construire ton projet, c'est entamer une démarche où tu es l'acteur de ta vie.

Ne choisis pas tes études en fonction de ta famille ou tes amis, réfléchis en fonction de tes envies.

Adrien, M2 Communication

Aller aux cours permet de mémoriser 50% de la matière.

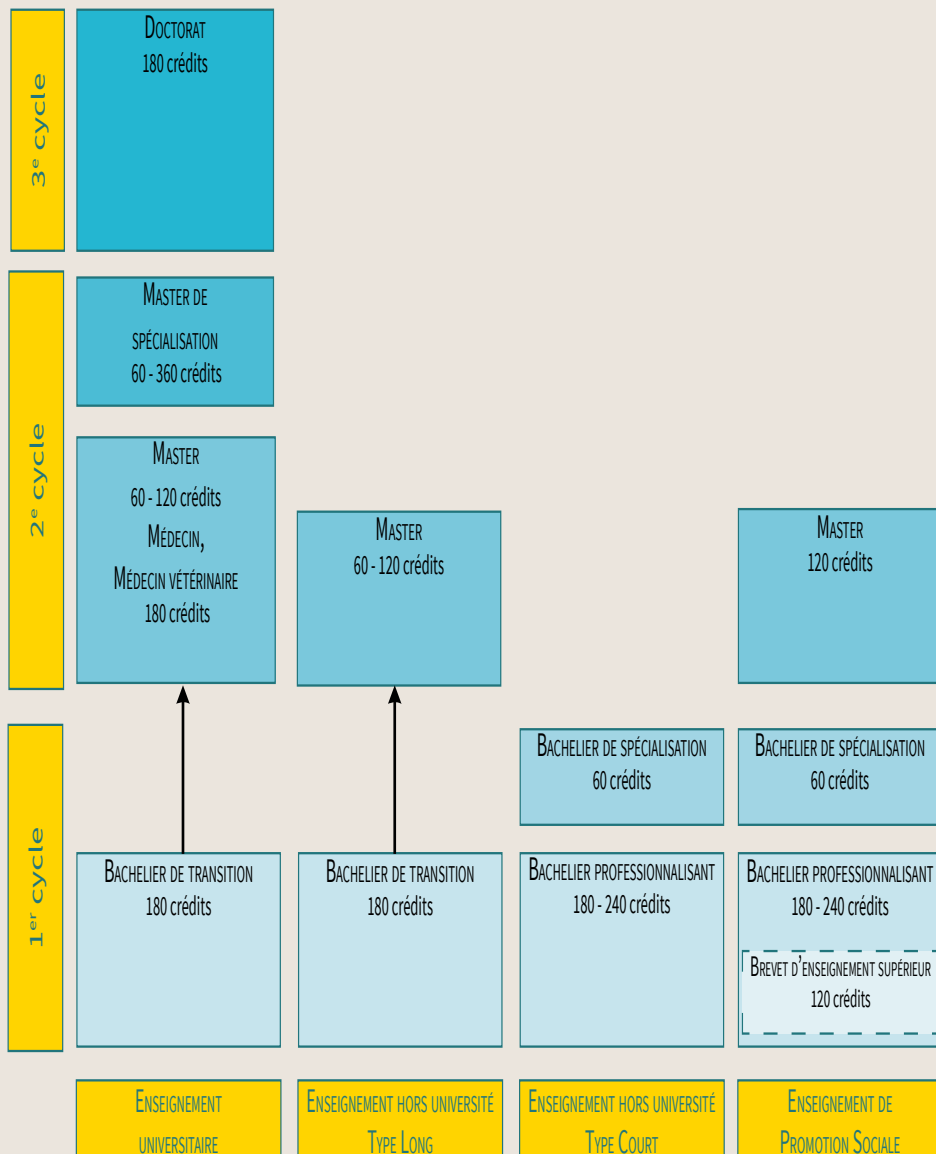
Camille, ESA B3 Dessin

Comprendre comment on retient est important. Si on est plus visuel on peut se faire des fiches avec des couleurs, si on est plutôt mémoire auditive on peut peut-être enregistrer ses cours et les réécouter le soir.

Camille, ESA B3 Dessin

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SCHEMA DE LA STRUCTURE



STRUCTURE

Les études sont organisées en 3 cycles : les bacheliers et bacheliers de spécialisation (1^{er} cycle), les masters et masters de spécialisation (2^e cycle) et les doctorats (3^e cycle).

Les études peuvent être :

- de type court, organisées en un seul cycle : le bachelier professionnalisant,
- de type long, organisées en deux cycles : le premier cycle, le bachelier de transition, suivi du deuxième cycle, le master.

Le bachelier professionnalisant compte 180 crédits et dure au minimum 3 ans.

Exceptions : les études de sage-femme et d'infirmier responsable de soins généraux comptent 240 crédits et durent 4 ans minimum.

Le bachelier de spécialisation compte 60 crédits au moins, il est accessible aux personnes titulaires d'un diplôme de bachelier ou de certains masters.

Le bachelier de transition compte 180 crédits et dure au minimum 3 ans. Il est suivi par le master.

Le master compte généralement 120 crédits et dure 2 ans minimum.

Exceptions : les masters en médecine et médecine vétérinaire comptent 180 crédits et durent 3 ans.

Le master de spécialisation compte 60 crédits au moins, il complète une formation préalable de master.

Le doctorat ou 3^e cycle compte 180 crédits et dure 3 ans minimum.

Remarque : le brevet de l'enseignement supérieur (BES) est organisé uniquement dans l'enseignement supérieur de promotion sociale. Il compte 120 crédits au moins et donne accès à un métier clairement identifié.

LES PASSERELLES : POURSUIVRE SES ÉTUDES ET/OU TE RÉORIENTER !

Si tu es inscrit en première année de premier cycle, tu as la possibilité de te réorienter dans un autre cursus jusqu'au 15 février sans devoir payer de droits d'inscription complémentaires. Cette demande de réorientation doit être motivée et approuvée par le jury du cycle d'études vers lequel tu souhaites te réorienter. Tu dois, en cas de décision favorable de l'établissement d'accueil, avvertir ton établissement d'origine de tout changement.

Une passerelle te permet si tu as réussi un premier cycle de type court d'accéder aux études de deuxième cycle de type long.

La passerelle entre le bachelier obtenu et le master envisagé doit être prévue dans la liste des passerelles de plein droit définie dans la liste des passerelles.

Dans certains cas, des crédits complémentaires seront imposés en fonction de ton parcours préalable.

Si tu veux t'informer, le site «mesetudes.be» propose une base de données qui répertorie les études que tu peux poursuivre après avoir acquis un premier diplôme.

www.mesetudes.be/mon-objectif-changer-dorientation

Si tu aimes ce que tu fais, accroche-toi jusqu'au bout, ne te laisse pas démotiver.

Alexandre, 3B Sciences humaines

TYPE COURT - TYPE LONG : QUELLES DIFFÉRENCES ?

L'enseignement supérieur de plein exercice est composé de formations dites de type court et de type long. Comme leurs noms l'indiquent, la grande différence réside dans la durée de la formation.

Voici des caractéristiques qui te permettront de réfléchir aux objectifs, contenus et approche pédagogique de ces deux types.

	TYPE COURT	TYPE LONG
Durée et nombre de crédits	1 cycle : B1, B2, B3 180 crédits Bachelier professionnalisant	2 cycles : B1, B2, B3 +M1, M2 180 +120 crédits Bachelier de transition ET master
Contenu de cours	Concret et spécifique Associe des cours théoriques (de base, spécifiques à la section), pratiques et des stages	Théorique et polyvalent Une formation théorique à la fois générale et approfondie en lien avec la recherche et l'expérimentation
Objectifs	Objectifs professionnels précis	Acquisition de connaissances Capacité de raisonnement, adaptation à différentes situations et fonctions
Stages	Stages en milieu professionnel parfois dès le 1 ^{er} bloc Préparent aux techniques, processus et méthodes utilisés par le professionnel	Stages en master Travail d'analyse en lien avec les concepts théoriques étudiés
Présence au Cours	Obligatoire (voir Règlement des études) Beaucoup d'unités d'enseignement (UE)	Gestion libre de son temps, MAIS travaux pratiques, activités d'apprentissage obligatoires (voir Règlement des études) Moins d'UE, mais plus volumineuses en matières et crédits
Méthode de travail	Rythme soutenu de cours hebdomadaires Et gestion de travaux individuels ou en groupe	Gestion, étude et synthèse d'une matière théorique volumineuse Prise en charge plus autonome de la gestion des échéances de travaux et productions
Perspectives d'emploi	Assez spécifiques Préparent à un métier ou spécifiques à un secteur professionnel	Généralement plus diversifiées et polyvalentes Accès à différents métiers ou fonctions

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ÉTUDES

Condition générale

Le principal titre d'accès aux études supérieures est le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) délivré par un établissement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conditions supplémentaires

- Pour t'inscrire dans une **ESA**, tu dois présenter, avant le 21 septembre, une **épreuve d'admission** organisée par l'ESA dans laquelle tu souhaites t'inscrire.
- Pour t'inscrire en **Sciences de l'ingénieur**, tu dois réussir l'**examen spécial d'admission** organisé par les universités. Le programme de cet examen est commun à toutes les universités.
- Pour entamer des études en **Sciences médicales et Sciences dentaires**, tu dois réussir l'**examen d'entrée** aux études en sciences médicales ou en sciences dentaires. www.exmd.be
- Pour entamer des études en **Sciences vétérinaires**, tu dois passer le TOSS, **test d'orientation du secteur de la santé**. Il te permet d'obtenir l'**attestation de participation** effective au test, que tu devras obligatoirement fournir pour t'inscrire. Il te permet également de mesurer tes connaissances et, si tu le souhaites, de bénéficier d'activités préparatoires qui te permettront de te mettre à niveau et d'augmenter tes chances de réussite.

Pour plus d'information sur ce test, consulte le site de l'ARES www.ares-ac.be

Tu as obtenu un diplôme d'enseignement secondaire supérieur à l'étranger ?

Tu dois obtenir une équivalence de ton diplôme avec le CESS. Pour toutes informations sur les démarches de demande d'équivalence, consulte le site du service des équivalences de l'Administration générale de l'Enseignement.

www.equivalences.cfwb.be

Tu as obtenu un diplôme d'enseignement secondaire supérieur dans une autre langue que le français ?

Tu dois apporter la preuve de ta maîtrise suffisante de la langue française ou réussir l'examen de maîtrise de la langue française pour certaines filières d'études. Renseigne-toi auprès de l'ARES et de l'établissement où tu souhaites t'inscrire.

Tu ne résides pas en Belgique ?

Tu souhaites t'inscrire pour la première fois dans le 1^{er} cycle d'un des cursus visés par le «**décret non-résidents**» en FWB ?

Tu es soumis à une procédure particulière et à un système de «**contingentement**», qui limite le nombre d'étudiants non-résidents inscrits. Pour toutes informations visite le site web de l'établissement dans lequel tu souhaites t'inscrire.

Les études visées actuellement sont : audiologie, kinésithérapie, kinésithérapie et réadaptation, logopédie, sciences dentaires, sciences médicales, sciences psychologiques et de l'éducation orientation logopédie et sciences vétérinaires.

Tu ne disposes pas du CESS ?

Tu as la possibilité de réussir des examens ou épreuves permettant d'obtenir une attestation d'admission à l'enseignement supérieur.

L'examen d'admission aux études de l'enseignement supérieur de 1^{er} cycle organisé par ULiège, UCLouvain, ULB et UMONS.

L'examen d'admission permettant d'accéder aux études de bachelier assistant social ou de bachelier conseiller social organisé par les HE et les EPS qui dispensent cette formation.

L'examen d'admission permettant d'accéder aux études de l'enseignement supérieur paramédical de type court organisé par le jury paramédical de la FWB.

L'épreuve d'admission permettant d'accéder aux études de l'enseignement supérieur de promotion sociale organisée dans les EPS. Elle permet l'accès aux UE du cursus choisi et à l'établissement où cette épreuve s'est déroulée.

COMMENT LIRE ET COMPRENDRE TON PROGRAMME D'ÉTUDES ?

L'objectif est de t'aider à mieux t'informer sur les cours et matières qui font partie de ton programme, afin de comprendre comment s'organiser ton travail d'étudiant au sein de l'établissement.

Cet exemple va te permettre de lire et mieux comprendre toutes les informations reprises dans les programmes d'études proposés par les établissements. Ils sont habituellement proposés sur les sites internet ou imprimés dans des brochures distribuées aux étudiants.

Unité d'Enseignement (UE)	Activité d'apprentissage (AA)	Heures de cours	ECTS	Quadrimestre
Droit civil			2	Q1
	Droit civil	30		
Droit des affaires			5	Q2
	Droit de l'entreprise	30		
	Droit des sociétés et des associations	30		
Economie			5	Q1 et Q2
	Macroéconomie	30		
	Microéconomie	30		
Gestion			15	Q1 et Q2
	Comptabilité générale	135		
	Informatique de gestion	30		
	Introduction à la comptabilité informatisée	15		
Impôts directs et indirects			7	Q1 et Q2
	Impôts des personnes physiques	45		
	T. V. A.	30		
Mathématiques et produits financiers			5	Q1
	Mathématiques financières	30		
	Produits financiers	30		
Langue 1 (au choix)			6	Q1 et Q2
	Allemand 1	60		
	Anglais 1	60		
	Néerlandais 1	60		
Langue 2 (au choix)			6	Q1 et Q2
	Allemand 2	60		
	Néerlandais 2	60		
	Anglais 2	60		
Stratégie de l'entreprise			4	Q1 et Q2
	Marketing	30		
	Organisation	30		
Techniques de communication en français			5	Q2
	Bureautique	30		
	Maîtrise de la langue	15		
	Techniques de rédaction	15		
TOTAL			60	

Comment t'informer sur ton programme ?

Voici les termes clés et les définitions utiles qui sont repris dans ton programme ainsi que sur les fiches des unités d'enseignement (UE)

Avant tout, on ne parle plus d'années d'études, mais de blocs !

Un Bloc est : un ensemble d'unités d'enseignement (UE) pour un total de 60 crédits. Le cycle de bachelier propose 3 ou 4 blocs de 60 crédits et le master 1 à 3 blocs de 60 crédits.

Chaque UE comporte une ou plusieurs activités d'apprentissage (AA).

Une Unité d'Enseignement (UE) est : une activité d'apprentissage ou un ensemble d'activités d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des **objectifs communs** et constituent un **ensemble pédagogique** au niveau des **acquis d'apprentissage** attendus.

Les UE sont organisées temporellement, en prérequis ou corequis.

- Une UE **prérequis** est une UE qu'un étudiant doit avoir réussie avant de pouvoir suivre une autre UE spécifique.
- Une UE **corequis** est une UE qu'un étudiant doit avoir réussie au préalable ou qu'il doit suivre en même temps qu'une autre UE spécifique.

Avoir accès aux questions des examens des années précédentes pour comprendre le niveau d'exigence. Il n'est pas rare que des questions reviennent chaque année.

Antoine, B2 Mathématique

Les activités d'apprentissage (AA) comportent : des cours magistraux, exercices dirigés, travaux pratiques, travaux de laboratoire, séminaires, exercices de création et de recherche en atelier, excursions, visites et stages, des activités individuelles ou en groupe, des préparations, travaux, recherches d'information, travaux de fin d'études, projets et activités d'intégration professionnelle, des activités d'étude, d'autoformation et d'enrichissement personnel, des acquisitions de compétences en entreprise dans le cadre de l'enseignement en alternance.

Un Crédit (ECTS) correspond au temps consacré par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une UE (cours, recherche en bibliothèque, réalisation de travaux, stages, etc.). Un crédit correspond en moyenne à **30 heures de travail**.

Un quadrimestre est la division organisationnelle des activités d'apprentissage d'une année académique couvrant approximativement quatre mois ; l'année académique est divisée en trois quadrimestres.

L'université demande beaucoup de travail, et parfois on n'y a pas bien été préparé. Beaucoup n'ont aucune difficulté en secondaire et n'ont donc aucune méthode de travail. Il est important de se rendre compte dès le début du fossé entre secondaire et université, et de se faire aider si nécessaire au plus vite pour trouver une méthode de travail adéquate.

Margaux, B3 Sciences économiques et gestion

En fin de 1^{er} BLOC : 4 scénarios possibles



Scénario 1



< 30 crédits
acquis



Scénario 2



Entre 30 et 44
crédits acquis



Scénario 3



≥ 45 crédits
acquis



Scénario 4



60 crédits
acquis

En fonction des crédits acquis au cours de la première année académique, 4 scénarios sont possibles :

Scénario 1 : tu as réussi moins de 30 crédits d'UE, tu restes en bloc 1 du 1^{er} cycle sans possibilité de suivre des UE de la suite du programme.

Scénario 2 : tu as réussi entre 30 et 44 crédits, tu restes en bloc 1 du 1^{er} cycle, mais tu peux suivre des UE de la suite du programme pour un total de 60 crédits.

Scénario 3 : tu as réussi au moins 45 crédits, tu passes en bloc 2, MAIS ton programme annuel **de minimum 60 crédits** comprend :

- **les UE dont les crédits n'ont pas été acquis** à l'issue de l'année académique précédente ;
- **des UE** de la suite du programme du cycle en tenant compte des unités prérequisés et corequisés.

Scénario 4 : tu réussis tes 60 crédits, tu poursuis tes d'études, tu passes en bloc 2.

Privilégie la réussite de tes stages et travaux de groupe, les cours en auditoire sont rattrapables en deuxième session.

Camille, ESA B3 Dessin

HORAIRES

L'enseignement supérieur est le plus souvent organisé en **plein exercice** : cours donnés durant la semaine avec un horaire complet en journée.

Cet enseignement est exceptionnellement organisé en :

- horaire **décalé** : cours donnés à partir de 18 h durant la semaine et le samedi matin ;
- horaire **adapté** : cours donnés en fin d'après-midi, en soirée et le samedi matin ou une journée et une demi-journée en semaine.

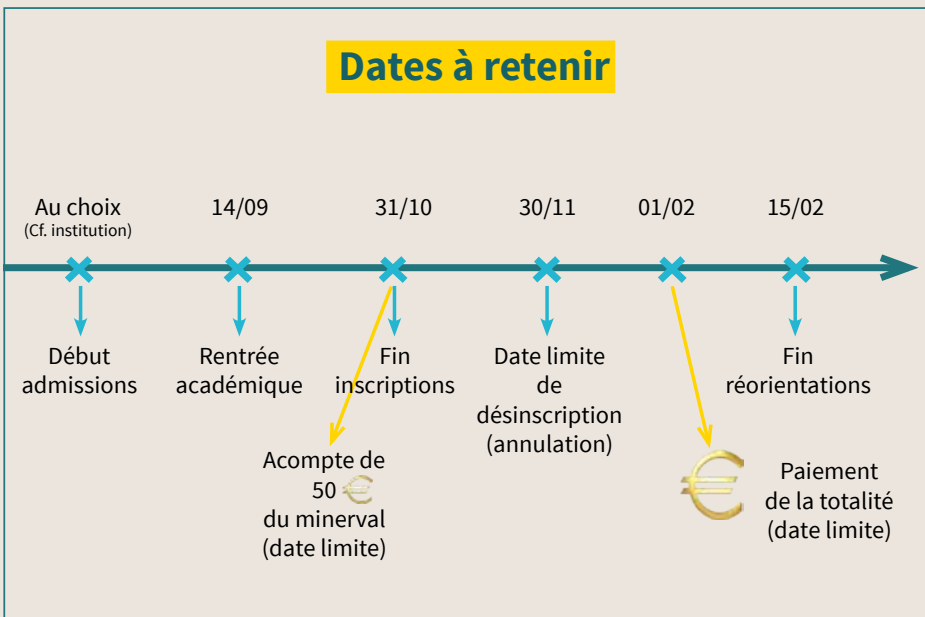
Il existe également l'enseignement en **alternance**. Dans ce type d'enseignement dit «en alternance», l'acquisition des compétences nécessaires pour l'obtention d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement se fait pour partie en entreprise et pour partie au sein de l'établissement. Il existe actuellement une dizaine de bacheliers et masters organisés en alternance.

L'enseignement supérieur de promotion sociale propose une alternative à l'enseignement supérieur de plein exercice. L'accès aux études supérieures, l'organisation du cursus et les horaires y sont parfois plus souples qu'en plein exercice.

Lire, écouter, faire des recherches à coté sur la matière, ça permet d'approfondir et de comprendre le sujet dans un contexte global.

Louise, ESA B3 Dessin

Dates à retenir



FINANÇABILITÉ

L'étudiant qui s'inscrit dans l'enseignement supérieur est «financé» par la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB). Cela signifie que chaque établissement d'enseignement supérieur reçoit, pour chaque étudiant financé, un subside censé couvrir le coût réel de ses études.

Vu la complexité de cette matière, il vaut mieux vérifier ta situation auprès du secrétariat et des services d'admission de l'établissement dans lequel tu souhaites t'inscrire ou poursuivre tes études.

Un schéma permettant de t'aider à déterminer si tu es ou non financé est disponible sur www.mesetudes.be

Les sites de la Fédération des Étudiant-es Francophones <http://fef.be> et d'Infor Jeunes www.inforjeunes.be t'aideront aussi à mieux comprendre la finança-

Voici quelques balises :

Tu es financé si tu remplis au moins une des conditions académiques suivantes :

1. Tu t'inscris à **un cycle** d'études, sans avoir été déjà inscrit deux fois à des études de même cycle (bachelier ou master) au cours des cinq années académiques précédentes ;

2. Tu t'inscris à **un premier cycle** d'études au cours des cinq années d'études précédentes :

- **sans** avoir été déjà inscrit deux fois aux études menant au même grade académique. Il est donc permis à un étudiant de 1^{er} bloc de bachelier de doubler s'il poursuit des études menant au même diplôme.
- **ni** avoir été déjà inscrit trois fois à un premier cycle d'études. Il est donc permis à un étudiant de 1^{er} bloc de bachelier de tripler une première année à condition de se réorienter au moins une fois vers un autre cursus.

3. Tu as réussi au moins **75%** des crédits de ton programme annuel lors de l'année précédente.

4. Tu as réussi au cours des trois années académiques précédentes ou des trois inscriptions précédentes (si la situation t'est plus favorable) :

- au moins **la moitié des crédits** du total de tes programmes annuels ;
- **ET** au moins **45 crédits**.

Attention : on ne tient pas compte de ta première inscription au cycle, si elle t'est défavorable ;

5. Tu te réorientes, pour autant que tu n'aies pas utilisé cette faculté au cours des cinq années académiques précédentes. Tu te réorientes lorsque tu t'inscris à des études menant à un grade académique différent de celui initialement prévu.

Même si tu as déjà utilisé cette faculté de réorientation, tu peux continuer à te réorienter tant que tu remplis une autre condition de finança-

Sont prises en compte les inscriptions aux études supérieures suivies en «Fédération Wallonie-Bruxelles» ou hors de celle-ci.

Durant l'année, va à un maximum de cours possible (même s'ils semblent peu intéressants) car cela permet de s'imposer un rythme de vie et d'éviter le décrochage.

Antoine, B2 Mathématique

LES COÛT DES ÉTUDES

LES FRAIS D'INSCRIPTION

Chaque année, des **frais d'inscription ou minerval** sont réclamés par l'établissement d'enseignement supérieur que tu as choisi.

À titre indicatif, pour l'année académique 2019/2020, le droit d'inscription complet s'élevait à :

À l'Université : 835 €

Dans les HE et les ESA : pour les études de type court : 175,01 € par année et 227,24 € en année terminale ; pour les études de type long : 350,0 € par année et 454,47 € en année terminale.

Il ne peut être réclamé aucun droit d'inscription aux étudiants boursiers.

Il existe des réductions pour l'étudiant de condition modeste ou taux intermédiaire.

Attention : en plus du minerval, des frais administratifs pour des biens et services fournis individuellement à l'étudiant et, au coût réel, peuvent être réclamés. Par exemple : la fourniture de syllabus, copies, matériel divers, etc.

LE LOGEMENT ET LA MOBILITÉ

En plus du minerval, il faut parfois envisager de louer un logement près de l'établissement choisi. Certains services peuvent t'aider dans ta recherche, qu'il s'agisse d'une chambre (kot) en location ou colocation, en cité universitaire ou chez un particulier.

Divers types de services logement s'adressent aux étudiants, ils peuvent offrir les services suivants: des bases de données de logements chez les particuliers, en home pour étudiants ou sur les campus, un service logement, mais aussi des informations relatives aux contrats de bail ou d'assurance.

L'information sur l'activité de ces services est disponible sur les sites web des établissements, lors des portes ouvertes ou lors des salons. N'hésite pas à les contacter. Mieux vaut s'y prendre à temps, car l'offre est limitée.

Des organismes extérieurs à l'établissement peuvent aussi être utiles : services Infor-Jeunes, plateforme logement pour étudiants, services kots. Ils peuvent t'éviter des recherches difficiles par le biais d'offres classées.

En plus des trajets réguliers, des frais de déplacement supplémentaires (train, tram, bus, métro) sont à prévoir en fonction de stages, conférences, visites et activités didactiques.

En dessous de 25 ans, le prix des transports en commun est réduit ou des billets particuliers sont disponibles.

SYLLABUS ET MATÉRIEL

À tous ces frais, il faut encore ajouter les syllabus et livres de référence, un ordinateur et une connexion internet, du matériel spécifique à certaines sections (par exemple trousse technique, calculatrice, appareil photo, table à dessin, équipement de sport, etc.).

Vivre en kot m'a appris à vivre en autonomie. Il faut cependant bien organiser son temps !

Adrien, M2 Communication

QUI PEUT T'AJDER ? QUELQUES PISTES !

Les aides financières

Pour obtenir une allocation d'études appelée aussi « bourse d'études » de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tu dois introduire ta demande en ligne avant le 31 octobre de l'année académique concernée.

Cette bourse te sera accordée sur base de critères d'octroi. Retrouve les informations complètes et le formulaire sur

www.allocations-etudes.cfwb.be

Le Service Social

Le service social de ton établissement est avant tout un service d'aide aux étudiants qui rencontrent des difficultés. Il écoute, informe, accompagne et soutient l'étudiant qui rencontre des problèmes d'ordre administratif, financier, social, familial ou relationnel. Il peut aussi servir de relais avec d'autres services externes ou plus spécialisés.

Les demandes peuvent concerner : les démarches à entreprendre pour bénéficier d'une bourse d'études, la réduction des droits d'inscription, le prêt sans intérêt, le revenu d'intégration sociale du Centre Public d'Aide Sociale (CPAS), les jobs et la législation.

Le Service Inclusion

Si tu es en situation de handicap (déficience visuelle ou auditive, handicap ou incapacité physique, dyslexie grave ou un autre trouble spécifique de l'apprentissage, etc.), tu peux bénéficier de mesures particulières pour un accès aux études supérieures. Les informations sur les modalités à suivre, la procédure relative à l'introduction de ta demande et toutes les formalités à remplir sont explicitées sur le site internet de chaque établissement d'enseignement supérieur ou dans son Règlement des études.

Job étudiant

Le job d'étudiant te permet aussi de trouver des ressources pour payer ton minerval et les frais liés à tes études. Voici quelques pistes pour gérer au mieux ce job et ton entrée dans enseignement supérieur :

- Cherche un travail qui met en valeur tes compétences, travaille ton C.V, n'hésite pas à multiplier les démarches. Le site www.student.be te donne des conseils, te propose des offres.
- Tente de trouver l'équilibre en organisant au mieux ton horaire de travail, tes temps d'étude et ta charge de travail scolaire pendant l'année.

Avoir un contrat de travail étudiant te protège car il est soumis à la législation du travail. Tu disposes de 475 heures par année pour lesquelles tu paies moins de cotisations sociales qu'un travailleur normal.

Tu souhaites en savoir plus sur le job étudiant ? Student@work.be te donne les informations légales sur ce contrat de travail, te permet de vérifier le nombre d'heures qu'il te reste, etc.

Avant de commencer les études, prends bien le temps de réfléchir à ce que tu veux faire, rencontrer un conseiller en orientation m'a aidé.

Camille, ESA B3 Dessin

COMMENT CHOISIR ? DÉFINIR TON PROJET

Choisir ton orientation future, c'est avant tout entamer une démarche ACTIVE et VOLONTAIRE : une récolte d'informations tournée vers l'extérieur, vers le monde qui t'entoure **ET** un questionnement personnel, une certaine compréhension de soi.

Te poser des questions, c'est apprendre à te connaître, à découvrir les parcours d'études et de formations, à explorer le monde des métiers. C'est aussi apprendre à faire des choix.

Dans cette démarche, on distingue deux grands axes complémentaires :

L'information, c'est :

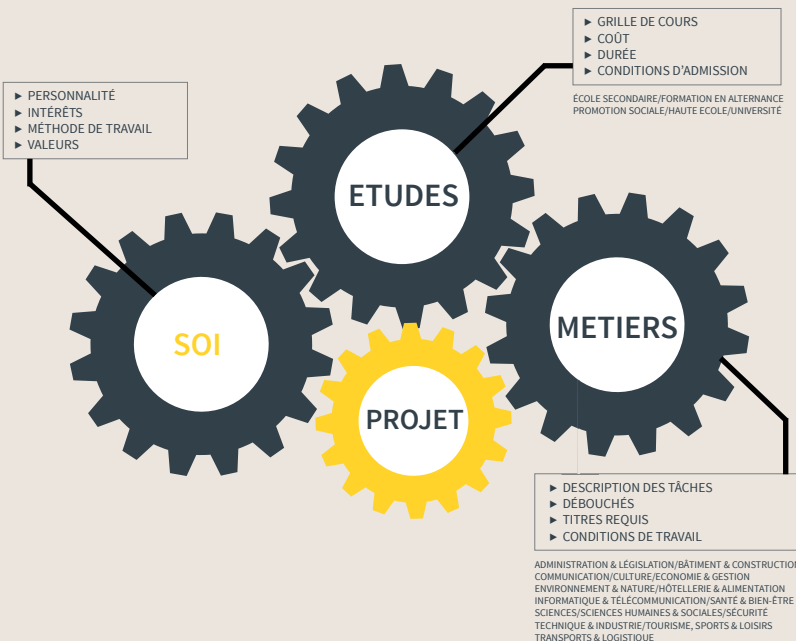
- apprendre à connaître et à découvrir les **études** : les domaines et secteurs, les types (Université, Haute Ecole, ESA ou EPS), les prérequis, les débouchés, la pédagogie mise en place, les matières développées et les articulations entre ces matières ;

- et explorer les **métiers** : les secteurs d'activité, les descriptifs de tâches, les compétences et aptitudes requises, le cadre de travail et les réalités de terrain, etc.

La connaissance de soi : c'est savoir que chacun développe son caractère, sa **personnalité**. Mais aussi découvrir que tu as des attentes, des envies, des rêves, des intérêts, des compétences, des valeurs ; réfléchir sur ton vécu, ton parcours, le réseau familial et social dont tu fais partie, etc.

Mettre en lien les informations sur toi, les études et les métiers t'aident à mieux construire ton projet. Mieux te connaître t'aidera maintenant, mais aussi tout au long de ta vie professionnelle.

Explorer c'est t'informer et mettre en lien les différents éléments repris du schéma :



LA CONNAISSANCE DE SOI

Un accompagnement à l'orientation peut t'aider si : tu souhaites mieux te connaître, que tu éprouves des difficultés à mettre en lien ta personnalité, les informations dont tu disposes et ton projet ou que tu as envie de faire le point.

L'entretien d'orientation est un accompagnement dans ta démarche d'orientation ou de réorientation. C'est un entretien individuel d'aide au choix d'études et de professions.

L'INFORMATION SUR LES MÉTIERS


Quelle connaissance as-tu des métiers qui t'intéressent ? Comment te représentes-tu les tâches au quotidien ?

Les médias permettent de découvrir des environnements professionnels divers au travers d'émissions télévisées, reportages, vidéos, témoignages dans la presse... Mais les messages diffusés ou les témoignages ne couvrent pas nécessairement toutes les réalités de terrain

Alors, complète et vérifie tes informations, documente-toi dans des centres spécialisés en information : centres SIEP, Infor Jeunes, CIDJ, Cité des Métiers.

L'INFORMATION SUR LES ÉTUDES

Pour t'informer sur les études, la meilleure porte d'entrée est le site du SIEP

 formations.siep.be pour découvrir les formations organisées en FWB dans les grandes filières d'enseignement reconnu.

Visite les sites internet des établissements et leurs offres de formation, compare les programmes et les grilles horaires. Pose-toi des questions sur les exigences des matières et mets-les en relation avec ta préparation.


La plupart des établissements te proposent d'assister à des cours, une bonne manière d'appréhender la réalité des études supérieures !

Il est organisé dans l'enseignement supérieur par les services d'aide aux étudiants des établissements (service orientation ou info-études). D'autres services comme le SIEP et les CPMS peuvent aussi t'aider.

C'est un échange avec un conseiller d'orientation. Il implique ta participation active à l'entretien. Informe-toi sur les modalités d'organisation, car elles peuvent varier selon le type d'établissement.

Interroge des professionnels et profite des journées de découverte entreprises, journée de l'artisan, Opérations Carrières, Salons, etc.

N'oublie pas le site de référence du SIEP

 metiers.siep.be

Ce site te permet de découvrir un ensemble de métiers classés en 15 secteurs professionnels. Tu pourras y découvrir les savoirs et compétences indispensables, les qualités utiles et le cadre de travail du professionnel. Chaque fiche est complétée par des témoignages qui abordent la réalité du quotidien, les avantages et inconvénients du métier.

Enfin, lors des Journées Portes Ouvertes, tu peux visiter en profondeur l'institut, être accompagné de tes parents, poser toutes les questions qui te restent, rencontrer des étudiants plus âgés et éventuellement te préinscrire.

Chacune de ces activités est complémentaire par rapport à l'autre. N'hésite donc pas à participer à plusieurs d'entre elles, en fonction de l'évolution de ta réflexion.

Il est également important de faire le lien entre le programme d'études qui t'intéresse et les débouchés professionnels auxquels il mène.

INITIATIVES POUR S'INFORMER SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

	OBJECTIFS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Salons d'information	Découvrir l'étendue de l'offre en un seul lieu.	Parcours complètement libre. Rencontrer des personnes pour chaque domaine.	Parfois trop de monde pour avoir des informations complètes. Tu ne visualises pas les bâtiments et lieux d'apprentissage.
Cours ouverts	Vivre concrètement les cours dans l'établissement.	Découvrir les cours tels qu'ils se déroulent. Rencontre avec les étudiants.	Obligation de choisir une filière. Souvent sur rendez-vous. Parfois pendant les heures de cours du secondaire. Tu te sens parfois perdu face à la matière enseignée.
Journees Portes Ouvertes	Visiter l'établissement : services, labos, installations, etc. Poser toutes tes questions directement aux enseignants et étudiants de l'établissement. Te préinscrire.	Disponibilité des enseignants et personnel administratif pour répondre à toutes tes questions. Visite programmée et parfois commentée de l'établissement.	Organisées le samedi ou jour de congé, ne reflète pas le fonctionnement habituel de l'établissement. Tu n'assistes pas aux cours
Rencontre de professionnels	Complémentaire aux salons. Sensibilisation à ta future vie professionnelle.	Rencontrer plusieurs professionnels en un seul lieu (salon). Découverte concrète du métier (Une journée avec, etc.)	Nombre limité de rencontres possibles. Certaines professions pas représentées. Parfois peu de jeunes professionnels.

Discuter avec des gens et se rendre sur place permet de se faire une idée sur l'ambiance qui règne dans l'école/la faculté. Est-ce que je m'imagine en faire partie ?

Margaux, B3 Sciences économiques et gestion

C'est bien de prendre des renseignements, d'aller aux portes ouvertes pour voir comment l'école fonctionne.

Camille, ESA B3 Dessin

SE PRÉPARER : COURS ET ANNÉES PRÉPARATOIRES

Tu cherches une formation pour mieux te préparer aux études supérieures de ton choix ? Plusieurs possibilités sont possibles en fonction du domaine d'études qui t'intéresse.

Les 7^e années préparatoires à l'enseignement supérieur : elles ont pour but d'approfondir tes connaissances, d'acquérir une méthode de travail adaptée à l'enseignement supérieur, de préparer aux épreuves d'admission et de murir ton projet. Existent : la 7^e spéciale sciences, la 7^e spéciale mathématiques, la 7^e spéciale arts du spectacle et de diffusion.

Les formations préparatoires organisées par les écoles de promotion sociale : ces cours renforcent les connaissances acquises et/ou proposent de la méthode de travail. Leur durée et la fréquence des cours proposés sont très variables.

Les cours préparatoires organisés par les établissements d'enseignement supérieur.

Ces cours préparatoires sont principalement organisés en août et début septembre. Ils visent à revoir différentes matières et à te préparer aux études que tu as choisies.

Le «guide des Portes Ouvertes sur l'enseignement supérieur» édité par le Siep est gratuit et t'informe sur toutes ces possibilités.

Lors du blocus, se faire un planning personnalisé réaliste en fonction de l'ordre des examens à venir (et s'y tenir).

Antoine, B2 Mathématique

Il n'y a pas de secret, retravailler un peu tous les jours ses notes de cours vous amènera vers la réussite !

Adrien, M2 Communication

ETRE ACTEUR DE TA RÉUSSITE !

TA GESTION DU TEMPS

Il n'y a pas de méthode miracle ! Pour bien gérer tes études, il est essentiel de comprendre comment fonctionne une année académique. Informe-toi sur les moments importants du calendrier.

Renseigne-toi sur les activités proposées dans ton établissement pour t'accompagner dans tes études. Note aussi les moments-clés pour organiser ton travail :

- Septembre : journées portes ouvertes-cours préparatoires - rentrée
- 1^{er} quadrimestre : séances de méthode de travail et prise de notes - remédiations par matière - dates des travaux à rendre - mise à jour des notes - préparation et mise en ordre des cours
- Bloque et session de janvier : méthode de travail - construire ton planning temps/matières
- Etc.

Certains établissements proposent en ligne des plannings, calendriers préremplis des moments-clés de la vie d'étudiant.

Quelques pistes et idées à suivre pour bien t'organiser :

- Informe-toi afin de connaître les exigences des enseignants lors des épreuves d'évaluation (tests, travaux, examens) pour les différents cours.
- Développe ou fais partie d'un réseau d'autres étudiants : pour comparer et compléter tes notes, réviser ensemble des matières (théorie ou exercices), te remettre à jour lors d'une absence.
- Réalise ton planning personnalisé : équilibré, réaliste, contrôlable et fais-toi aider au besoin pour le construire.
- Choisis l'environnement de travail qui te convient : bibliothèque, chambre, local d'étude.

QUELQUES CONSEILS POUR GÉRER TON BLOCUS

- Etablis ton planning d'études :
Organise ton travail pour la période de blocus ET la session d'examens. Fais le point sur les tâches à réaliser pour chaque cours : comprendre, mémoriser, réviser, faire des exercices, etc.
Rappelle-toi que chaque UE est égale à un nombre de crédits précis et donc concerne la charge globale de travail que tu dois fournir.
Réalise et compose ton propre planning ou utilise un planning-type proposé par ton établissement ou le service d'aide à la réussite.
- Comprends les objectifs des cours, les exigences des professeurs concernant les types d'évaluation (questions ouvertes ou fermées, QCM, rapports, etc.)

- Planifie ton temps de travail :
Evalue le temps d'études par cours en fonction de l'importance des notions théoriques à étudier, des exercices à faire, répartis le temps nécessaire par cours.
Evalue le temps disponible jusqu'à la session (en heures, en séances de travail, en temps de pause et de repos), répartis ce temps entre les différents cours.
Identifie ta capacité de concentration, ce qui te relaxe le mieux pour répartir temps de pause et de travail.
- Prévois des temps de pause dans ton planning

[www.student.be/fr/student-life/
comment-reussir-son-blocus](http://www.student.be/fr/student-life/comment-reussir-son-blocus)

LE SERVICE D'AIDE À LA RÉUSSITE

Chaque établissement met en place des outils pratiques, des activités, de l'accompagnement pour les étudiants qui s'inscrivent en bloc 1 du 1^{er} cycle. Informe-toi sur les possibilités qu'offrent au sein de ton établissement, le SAR. A toi de faire la démarche de t'inscrire (ou pas) à ces activités d'aide et de soutien qui peuvent prendre plusieurs formes !

Le SAR peut, par exemple, proposer les activités suivantes :

- Le tutorat : une aide dans la compréhension des matières de cours, un soutien à un étudiant de premier bloc au cours des étapes ressenties comme difficiles pendant l'année académique
- Les séances collectives de travail axées sur la méthode de travail (prise de notes, synthèse, évaluation de sa méthode d'étude, etc.), la connaissance de soi et la gestion du temps
- Les séances individuelles d'analyse et d'évaluation de ta méthode de travail
- Le soutien interactif et les applications, les services d'écoute téléphonique
- Les brochures, fiches et vidéos, plannings à afficher pour rendre encore plus performant ton apprentissage
- Les ateliers de gestion du stress face aux études et aux examens : techniques de relaxation, respiration, concentration...
- Les modules de réorientation : axés sur la connaissance de soi et l'exploration des métiers et formations.

LA SANTÉ ET LES ÉTUDES

Alimentation et vie saine

La période de blocus prend en compte l'étude, mais aussi la détente, l'alimentation et l'activité physique.

S'hydrater, se nourrir, se dépenser, se reposer et bien dormir ! Les bases d'une vie saine pour une étude performante : préserver sa santé en blocus ou en examens c'est un **nouveau défi** !

Hydrate- toi

La caféine et la théine sont des excitants, ils finissent par te rendre très nerveux, jusqu'à en perdre le sommeil. La déshydratation altère la concentration et les performances mentales. Donc, n'oublie pas de boire de l'eau et des tisanes en quantité.

Pour avoir assez d'énergie en continu, prends 3 à 4 repas par jour, de 20 minutes minimum, et espacés idéalement de 4 heures.

Repose- toi

C'est scientifiquement prouvé, le sommeil permet de consolider la mémoire. 6 à 8h de sommeil sont vivement conseillées. Une courte sieste de 10 à 20 minutes ou micro-sieste est bénéfique pour récupérer.

Oxygène-toi

Bouger active la circulation sanguine et favorise l'oxygénation. Une activité physique te permettra aussi de regagner de l'énergie et t'aérer l'esprit : se balader une demi-heure par jour, pratiquer ton sport habituel, etc.

Plus facile à dire qu'à faire ! C'est pour t'aider à en prendre conscience et/ou t'accompagner dans cette démarche que différents services sont à ton écoute.

Des initiatives sont réalisées ou mises en place pour t'aider à optimiser tes futurs blocus. Les établissements d'enseignement, mais aussi des organismes sociaux, services de promotion de la santé et mutualités te proposent : des sites, blogs, des podcasts, des applis, des brochures, mais aussi des blocus encadrés et des permanences.

Consommation

Le blocus et les sessions d'examens, c'est parfois aussi (re)découvrir qu'à cette période tu es ou restes hyperconnecté aux jeux ou aux réseaux sociaux ou accro aux boissons énergisantes, aux médicaments ou à d'autres substances.

Si tu veux en parler, hyper dépendance ou pas, des services au sein des établissements, des lignes téléphoniques ouvertes (et/ou gratuites) sont là pour écouter ta demande, échanger, répondre à tes questions.

Le kot permet de vivre pleinement son expérience en tant qu'étudiant. Il est enrichissant à condition d'être préalablement capable d'organiser son temps malgré les tentations de sorties et loisirs. Si pas sûr, pas la première année.

Margaux, B3 Sciences économiques et gestion

Le sport et les études

« Faire du sport c'est bon pour la santé ! »

Quelles que soient tes études, que tu sois un amateur ou un fan de sport, rappelle-toi que le sport est un moyen de détente exceptionnel. Il te permet de rester en bonne santé, de te vider la tête, de te relaxer mais aussi de rencontrer d'autres étudiants.

« Faire du sport coûte cher »

Tu découvriras que des services de sports existent dans les Universités et qu'ils proposent une offre très large de sports pour un coût raisonnable. Tous les étudiants (et pas seulement les universitaires) peuvent s'inscrire. Certaines mutuelles interviennent aussi financièrement dans le montant de l'inscription à un club sportif. (voir les sites utiles pour en savoir plus).

N'hésite pas à t'impliquer dans une activité en lien avec tes études, tu apprendras beaucoup et feras plein de nouvelles connaissances.

Adrien, M2 Communication

QUELQUES SITES POUR EN SAVOIR PLUS

Santé

- www.jeunesseetsante.be/startingbloque
- www.univers-sante.be/category/blocus-examens
- <http://mangerbouger.be> (le blog)
- <https://infordrogues.be> (voir FAQ)
- <https://aide-alcool.be/accompagnement>
- www.promosantenet.be

Plateforme belge regroupant 40 sites de promotion de la santé

- www.loveattitude.be
- Portail des centres de planning familial en Wallonie et à Bruxelles

Logement

- 1toit2ages.be
(site spécialiste de la colocation)
- www.appartager.be
(site spécialiste de la colocation)
- www.kotplanet.be
(voir rubrique Kot et coloc)

Sport

- www.sport-adepts.be
(toutes les fédérations sportives agréées et leurs clubs affiliés en FWB)
- www.aseus.be
Site de la Fédération du Sport de l'Enseignement supérieur en FWB - asbl

LISTE DES FORMATIONS

EPS	=	Ecoles de Promotion Sociale
ERM	=	Ecole Royale Militaire
ESA	=	Ecoles Supérieures des Arts
ESNA	=	Ecole Supérieure de Navigation
HE	=	Hautes Ecoles
U	=	Universités
HE / ESA / U	=	organisé en co-habitation entre HE et/ou ESA et/ou U

SECTEUR 1

LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

01 Philosophie

Type long

Bachelier de transition

Sciences philosophiques, politiques et économiques (*Transdomaine*) (U)

Bachelier de transition et Masters

Philosophie (U)

Masters

Ethique (U)

Sciences des religions (U)

Sciences des religions et de la laïcité (U)

Masters de spécialisation

Cultures et pensées cinématographiques (*Transdomaine*) (U)

Philosophie et théories politiques (U)

Langues et lettres modernes

- orientation générale (U)
- orientation germaniques (U)
- orientation orientales (U)
- orientation slaves (U)

Masters

Interprétation (U)

Langues et lettres françaises et romanes

- orientation français langue étrangère (U)

Linguistique (U)

Traduction (U)

Masters de spécialisation

Cultures et pensées cinématographiques (*Transdomaine*) (U)

Langues et civilisations africaines (U)

Linguistique appliquée (U)

Sciences du langage (U)

02 Théologie

Type long

Bachelier de transition

Sciences religieuses (U)

Masters

Etudes bibliques (U)

Théologie (U)

04 Histoire, histoire de l'art et archéologie

Type long

Bacheliers de transition et Masters

Histoire (U)

Histoire de l'art et archéologie

- orientation générale (U)
- orientation musicologie (U)

Master

Histoire de l'art et archéologie

- orientation archéométrie (U)

Masters de spécialisation

Cultures et pensées cinématographiques (*Transdomaine*) (U)

Cultures visuelles (U)

03 Langues, lettres et traductologie

Type long

Bachelier de transition

Traduction et Interprétation (U)

Bacheliers de transition et Masters

Langues et lettres anciennes

- orientation classiques (U)
- orientation orientales (U)

Langues et lettres anciennes et modernes (U)

Langues et lettres françaises et romanes

- orientation générale (U)

05 Information et communication

Type court

Bacheliers professionnalisants
Bibliothécaire - Documentaliste (HE et EPS)
Communication (HE)
Ecriture multimédia (HE)
Bachelier de spécialisation
Gestion des ressources documentaires multimédia (HE)

Type long

Bachelier de transition
Communication appliquée (HE)
Bachelier de transition et Master
Information et communication (U)
Masters
Communication (U)
(également en Horaire décalé)
Communication - management d'événements (U / HE)
Communication appliquée spécialisée
- animation socioculturelle et éducation permanente (HE)
- éducation aux médias (U / HE)
- publicité et communication commerciale (HE)
- relations publiques (U / HE)
Communication multilingue (U)
Journalisme (U)
Presse et information spécialisées (U / HE)
Sciences et technologies de l'information et de la communication (U)
(également en Horaire adapté)
Stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative (U / HE)
(en Horaire décalé)

06 Sciences politiques et sociales

Type court

Brevets d'Enseignement Supérieur
Conseiller·ère en administration et gestion du personnel (EPS)
Conseiller·ère en insertion socioprofessionnelle (EPS)
Bacheliers professionnalisants
Assistant·e social·e (HE et EPS et HE / EPS)
(également en Horaire décalé)
Conseiller·ère conjugal·e et familial·e (EPS)
Conseiller·ère social·e (HE)
Ecologie sociale (HE)
Gestion des ressources humaines (HE et EPS)

Bacheliers de spécialisation
Cadre du secteur non-marchand (EPS)
Intervenant·e en thérapie familiale systémique (EPS)
Intervention systémique et travail social (EPS)
Médiation (HE et EPS)
Sciences et techniques du jeu (HE)
(en Horaire décalé)
Travail psychosocial en santé mentale (HE)
(en Horaire décalé)

Type long

Bacheliers de transition
Sciences humaines et sociales (U)
Sciences philosophiques, politiques et économiques (*Transdomaine*) (U)
Bacheliers de transition et Masters
Sciences politiques - orientation générale (U)
(également en Horaire décalé)
Sociologie et anthropologie (U)
Masters
Administration publique (U)
(également en Horaire décalé)
Anthropologie (U)
Etudes européennes (U)
Gestion des ressources humaines (U)
Ingénierie de la prévention et de la gestion des conflits (U / HE)
Ingénierie et action sociales (HE)
(en Horaire adapté ou en Horaire décalé)
Politique économique et sociale (U)
(également en Horaire décalé)
Sciences de la population et du développement (U)
Sciences du travail (U)
(également en Alternance, en Horaire adapté ou en Horaire décalé)
Sciences politiques
- orientation relations internationales (U)
Sociologie (U)
Transitions et innovations sociales (U / HE)
Masters de spécialisation
Action humanitaire internationale (U)
Analyse interdisciplinaire de la construction européenne (U)
(également en Horaire décalé)
Développement, environnement et sociétés (U)
Etudes de genre (U)
Méthodes quantitatives en sciences sociales (U)
Sociologie - Anthropologie (U)

07 Sciences juridiques

Type court

Bacheliers professionnalisants

Assurances et gestion des risques (HE et EPS)
Droit (HE et EPS)

Type long

Bachelier de transition et Master

Droit (U) (*également en Horaire décalé*)

Masters de spécialisation

Droit de l'environnement et droit public
immobilier (U) (*en Horaire décalé*)
Droit des technologies de l'information et de
la communication (U)
Droit européen (U)
Droit fiscal (U) (*également en Horaire adapté
ou en Horaire décalé*)
Droit international (U)
Droit social (U)
Droits de l'homme (U) (*en Horaire décalé*)
Notariat (U) (*également en Horaire adapté*)

08 Criminologie

Type long

Master

Criminologie (U)
(*également en Horaire adapté*)

09 Sciences économiques et de gestion

Type court

Bacheliers professionnalisants

Assistant-e de direction (HE et EPS)
Commerce et développement (HE)
Commerce extérieur (HE et EPS)
Comptabilité (HE et EPS)
Conseiller-ère en développement durable (HE)
Coopération internationale (HE et EPS)
E-business (HE)
Gestion hôtelière
- orientation arts culinaires (HE)
- orientation management (HE)
Immobilier (HE et EPS)
Management de la logistique (HE et EPS)
Management du tourisme et des loisirs
(HE et EPS)
Marketing (HE et EPS)
Relations publiques (HE et EPS)
Sciences administratives et gestion publique
(HE et EPS)
Vente (EPS)
Graduat
Géomètre - expert-e immobilier-ère (EPS)

Bacheliers de spécialisation

Administration des maisons de repos (HE)
(*en Horaire décalé*)
Business data analysis (HE / EPS)
Expertise comptable et fiscale (EPS)
Management de la distribution (HE)
Sciences fiscales (EPS)

Type long

Bacheliers de transition

Sciences économiques et de gestion (U)
Sciences philosophiques, politiques et
économiques (Transdomaine) (U)
Bacheliers de transition et Masters
Gestion de l'entreprise (HE)
(*bachelier également en Horaire adapté
ou en Horaire décalé*)
Gestion publique (HE)
(*également en Horaire adapté*)
Ingénieur-e commercial-e (HE)
Ingénieur-e de gestion (U)
Sciences de gestion (U)
(*master également en Horaire décalé*)
Sciences économiques
- orientation générale (U)
(*master également en Horaire décalé*)

Masters

Gestion culturelle (U)
Gestion des services généraux (HE)
(*en Alternance*)
Sales management (U) (*en Alternance*)
Sciences administratives (HE)
(*en Horaire adapté*)
Sciences commerciales (HE)
(*également en Horaire adapté
ou en Horaire décalé*)
Sciences économiques
- orientation économétrie (U)
Masters de spécialisation
Accompagnement des professionnels de
l'éducation, du management, de la santé et
de l'action sociale (U / HE) (*en Horaire décalé*)
Economie internationale et du
développement (U)
Economie sociale (U)
Entrepreneuriat (U)
Entreprises et politiques économiques et
européennes (U)
Gestion des risques financiers (U)
(*en Horaire adapté ou en Horaire décalé*)
Microfinance (U) (*en Horaire décalé*)

10 Sciences psychologiques et de l'éducation

Type court

Brevet d'Enseignement Supérieur

Formateur-riche en alphabétisation (EPS)

Bacheliers professionnalisants

Agrégé-e de l'enseignement secondaire inférieur (AESI)

- orientation arts plastiques (HE)
- orientation bois - construction (HE)
- orientation économie familiale et sociale (HE)
- orientation éducation physique (HE)
- orientation électromécanique (HE)
- orientation français et éducation à la philosophie et la citoyenneté (HE)
- orientation français et français langue étrangère (HE)
- orientation français et morale (HE)
- orientation français et religion (HE)
- orientation langues germaniques (HE)
(également en Horaire adapté)
- orientation mathématiques (HE)
(également en Horaire adapté)
- orientation sciences : biologie, chimie, physique (HE)
(également en Horaire adapté)
- orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées (HE)
- orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales (HE)

Assistant-e en psychologie (HE)

Coaching sportif (HE)

Educateur-riche spécialisé-e en accompagnement psycho-éducatif (HE et EPS)

Educateur-riche spécialisé-e en activités socio-sportives (HE)

Instituteur-riche préscolaire (HE)

Instituteur-riche primaire (HE)

(également en Horaire adapté)

Logopédie (HE)

Bacheliers de spécialisation

Accompagnateur-riche en milieux scolaires (HE)

Education et rééducation des déficients sensoriels (HE)

Gérontologie (EPS)

Gérontologie psycho-éducatif (HE)

Orthopédagogie (HE)

Préparation physique et entraînement (HE)

Psychomotricité (HE)

Psychopathologie (EPS)

Type long

Bacheliers de transition

Sciences psychologiques et de l'éducation

- orientation générale (U)
(également en Horaire décalé)
- orientation logopédie (U)

Masters

Logopédie (U)

Sciences de l'éducation (U)

(également Horaire adapté ou Horaire décalé)

Sciences de la famille et de la sexualité (U)

Sciences psychologiques (U)

Masters de spécialisation

Cliniques psycho-thérapeutiques intégrées (U)

Pédagogie universitaire et de l'enseignement supérieur (U)

(également Horaire adapté ou Horaire décalé)

SECTEUR 2 LA SANTÉ

11 Sciences médicales

Type long

Bachelier de transition

Médecine (U)

Master

Médecin (U)

Masters de spécialisation

Anatomie pathologique (U)

Anesthésie – Réanimation (U)

Biologie clinique (pour médecin) (U)

Cardiologie (U)

Chirurgie (U)

Chirurgie orthopédique (U)

Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique (U)

Dermato-vénéréologie (U)

Gastro-entérologie (U)

Gériatrie (U)

Gestion des données de santé (U)

Gynécologie – Obstétrique (U)

Médecine aiguë (U)

Médecine d'urgence (U)

Médecine du travail (U)

(également en Horaire adapté)

Médecine générale (U)

Médecine interne (U)

Médecine légale (U)

Médecine nucléaire (U)

Médecine physique et réadaptation (U)

Médecine transfusionnelle (U)

Neurochirurgie (U)
Neurologie (U)
Oncologie médicale (U)
Ophtalmologie (U)
Oto-rhino-laryngologie (U)
Pédiatrie (U)
Pneumologie (U)
Psychiatrie (U)
Psychiatrie
- orientation psychiatrie de l'adulte (U)
- orientation psychiatrie
 infanto-juvénile (U)
Radiodiagnostic (U)
Radiothérapie – Oncologie (U)
Rhumatologie (U)
Stomatologie (U)
Urologie (U)

12 Sciences vétérinaires

Type long

Bachelier de transition
Médecine vétérinaire (U)
Master
Médecin vétérinaire (U)
Masters de spécialisation
Gestion intégrée des risques sanitaires dans
 les pays du Sud (U)
Médecine vétérinaire spécialisée (U)
Sciences vétérinaires - Internat clinique (U)

13 Sciences dentaires

Type long

Bachelier de transition
Sciences dentaires (U)
Master
Sciences dentaires (U)
Masters de spécialisation
Dentisterie générale (U)
Orthodontie (U)
Parodontologie (U)

14 Sciences biomédicales et pharmaceutiques

Type court

Bacheliers professionnalisants
Diététique (HE)
Technologue de laboratoire médical (HE)
Bacheliers de spécialisation
Biotechnologies médicales et
 pharmaceutiques (HE)
Diététique sportive (HE)

Type long

Bacheliers de transition et Masters
Sciences biomédicales (U)
Sciences pharmaceutiques (U)
Master
Translational Cosmetic and Dermatological
 Sciences (U)
Masters de spécialisation
Biologie clinique (pour pharmacien) (U)
Dermopharmacie et cosmétologie (U)
Pharmacie d'industrie
Pharmacie hospitalière (U)

15 Sciences de la santé publique

Type court

Bacheliers professionnalisants
Audiologie (HE)
Bandagisterie - orthésologie
 - prothésologie (HE)
Hygiéniste bucco-dentaire (U / HE)
Infirmier-ère responsable de soins
 généraux (HE et ESP)
Orthoptie (HE)
Sage-femme (HE)
Technologue en imagerie médicale (HE)
Bacheliers de spécialisation
Anesthésie (Soins infirmiers) (HE)
Art thérapie (HE)
Cadre de santé (EPS)
Gériatrie et psychogériatrie
 (Interdisciplinaire) (HE)
Imagerie médicale diagnostique et
 interventionnelle (HE)
Oncologie (Soins infirmiers) (HE)
Pédiatrie et néonatalogie (Soins infirmiers) (HE)
Radiothérapie (Interdisciplinaire) (HE)
Santé communautaire (Soins infirmiers) (HE)
Santé mentale et psychiatrie
 (Soins infirmiers) (HE)
Soins intensifs et aide médicale urgente
 (Soins infirmiers) (HE)
Soins péri-opératoires (Soins infirmiers) (HE)

Type long

Master
Sciences de la santé publique (U)
 (en *Horaires adaptés*)
Masters de spécialisation
Public health methodology (U)
Sciences de la santé publique - Méthodes de
 recherche appliquées à la santé globale (U)

16 Sciences de la motricité

Type court

Bacheliers professionnalisants

Ergothérapie (HE)
Podologie - podothérapie (HE)
Psychomotricité (HE et EPS et HE / EPS)
(également en Horaire décalé)

Type long

Bacheliers de transition et Masters

Kinésithérapie (HE)
Kinésithérapie et réadaptation (U)
Sciences de la motricité - orientation générale (U)

Master

Sciences de la motricité
- orientation éducation physique (U)

Master de spécialisation

Ostéopathie (U)

Sciences géologiques (U)
Sciences informatiques (U)
(également en Horaire décalé
et master également en Alternance)
Sciences mathématiques (U)
Sciences physiques (U)

Masters

Architecture des systèmes informatiques
(U / HE)
Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire (U)
Bioinformatique et modélisation (U)
Biologie des organismes et écologie (U)
Cybersécurité (U / HE / ERM)
Molecular microbiology (U)
Océanographie (U)
Sciences actuarielles (U)
Sciences des données (U)
Sciences des données

- orientation statistique (U)
- orientation technologie de
l'information (U)

Sciences et gestion de l'environnement (U)
(également en Horaire décalé)

Sciences et gestion du tourisme (U)

Sciences géographiques

- orientation climatologie (U)
- orientation géomatique (U)
- orientation global change (U)

Sciences spatiales (U)

Smart Rurality (U)

Statistique - orientation biostatistiques (U)

Statistique - orientation générale (U)

Masters de spécialisation

Cosmos exploration (U)

Gestion des ressources aquatiques et
aquaculture (U)

Gestion des risques et des catastrophes (U)

Gestion durable de l'énergie (U)

Informatique et innovation (U)

Sciences des données - Big data (U)

Sciences et gestion de l'environnement
et du développement durable
(interdisciplinaire) (U)

SECTEUR 3

LES SCIENCES ET TECHNOLOGIE

17 Sciences

Type court

Brevets d'Enseignement Supérieur

Webdesigner (EPS)
Webdeveloper (EPS)

Bacheliers professionnalisants

Informatique de gestion (HE et EPS)
Informatique et systèmes
- orientation informatique industrielle
(HE et EPS)
- orientation réseaux et
télécommunication (HE et EPS)
- orientation robotique (HE)
- orientation sécurité des systèmes (HE)
- orientation technologie de
l'informatique (HE et EPS)

Bachelier de spécialisation

Sécurité des réseaux et systèmes
informatiques (HE) (en Horaire adapté)

Type long

Bachelier de transition

Sciences de la vie (1^{er} année polyvalente) (U)

Bacheliers de transition et Masters

Sciences biologiques (U)
Sciences chimiques (U)
Sciences géographiques
- orientation générale (U)

18 Sciences agronomiques et ingénierie biologique

Type court

Bacheliers professionnalisants

Agronomie

- orientation agro-industries et biotechnologies (HE)
- orientation agronomie des régions chaudes (HE)
- orientation environnement (HE)
- orientation forêt et nature (HE)
- orientation techniques et gestion agricoles (HE et EPS)
- orientation techniques et gestion horticoles (HE)
- orientation technologie animale (HE)

Architecture des jardins et du paysage (HE)

Gestion de l'environnement urbain (HE)

Bacheliers de spécialisation

Agriculture biologique (HE)

Conseiller-ère en environnement (EPS)

Type long

Bacheliers de transition

Sciences agronomiques (HE)

Sciences de l'ingénieur-e

- orientation bioingénieur-e (U)

Bachelier de transition et Master

Architecte paysagiste (U / HE)

Masters

Agroécologie (U)

Bioingénieur-e en chimie et bioindustries (U)

Bioingénieur-e en gestion des forêts et des espaces naturels (U)

Bioingénieur-e en sciences agronomiques (U)

Bioingénieur-e en sciences et technologies de l'environnement (U)

Management de l'innovation et de la conception des aliments (U / HE)

Sciences agronomiques et industries du vivant (U)

Sciences de l'ingénieur-e industriel-le en agronomie

- orientation agronomie (HE)
- orientation bio-industries (HE)
- orientation environnement (HE)

Masters de spécialisation

Génie brassicole (U)

Production intégrée et préservation des ressources naturelles en milieu urbain et péri-urbain (U / HE)

Sciences et gestion de l'environnement dans les pays en développement (U)

Sciences et technologie des aliments (U)

19 Sciences de l'Ingénieur-e et technologie

Type court

Bacheliers professionnalisants

Aérotechnique

- orientation pilotage d'aéronefs (HE)
- orientation construction aéronautique (HE)
- orientation techniques d'entretien (HE)

Automatisation (HE et EPS)

Automobile (HE et EPS)

Biotechnique (HE)

Chimie

- orientation biochimie (HE et EPS)
- orientation biotechnologie (HE et EPS)
- orientation chimie appliquée (HE et EPS)
- orientation environnement (HE)

Construction (HE et EPS)

Dessin des constructions mécaniques et métalliques (EPS)

Domotique (HE)

Electromécanique

- orientation climatisation et techniques du froid (HE et EPS)
- orientation électromécanique et maintenance (HE et EPS)
- orientation mécanique (HE)

Electronique

- orientation électronique appliquée (HE et EPS)
- orientation électronique médicale (HE)

Energies alternatives et renouvelables (HE)

Génie électrique (HE) (*en Alternance*)

Mécatronique et robotique (HE) (*en Alternance*)

Optique - optométrie (EPS)

Prévention, sécurité industrielle et environnement (HE)

Techniques de l'image

- orientation techniques de la cinématographie (HE)
- orientation techniques de la photographie (HE)

Techniques et services (HE)

Techniques graphiques
- orientation techniques de l'édition (HE)
- orientation techniques
 infographiques (HE et EPS)
Textile - orientation techniques de mode (HE)
Bachelier de spécialisation
Développement de jeux vidéos (HE)

Type long

Bacheliers de transition

Sciences de l'ingénieur-e
- orientation ingénieur-e civil-e (U)
Sciences de l'ingénieur-e industriel-le (HE et EPS)

Masters

Architecture transmédia (U / HE / ESA)
Business analyst (HE) (*en Alternance*)
Génie analytique - orientation biochimie (HE)
 (*en Alternance*)
Gestion de chantier spécialisé en construction
 durable (HE) (*en Alternance*)
Gestion de la maintenance électromécanique
 (HE) (*en Alternance*)

Gestion de production (HE) (*en Alternance*)
Ingénieur-e civil-e biomédical-e (U)
Ingénieur-e civil-e des constructions (U)
Ingénieur-e civil-e des mines et géologue (U)
Ingénieur-e civil-e électricien-ne (U)
Ingénieur-e civil-e électromécanicien-ne (U)
Ingénieur-e civil-e en aérospatiale (U)
Ingénieur-e civil-e en chimie et science des
 matériaux (U)
Ingénieur-e civil-e en informatique (U)
Ingénieur-e civil-e en informatique et gestion (U)
Ingénieur-e civil-e en mathématiques
 appliquées (U)
Ingénieur-e civil-e en science des données (U)
Ingénieur-e civil-e mécanicien-ne (U)
Ingénieur-e civil-e physicien-ne (U)

Sciences de l'ingénieur-e industriel-le
- orientation aérotechnique (HE)
- orientation automatisation (HE)
- orientation biochimie (HE)
- orientation chimie (HE et EPS)
- orientation construction (HE)
- orientation électricité (HE)
- orientation électromécanique
 (HE et EPS)
- orientation électronique (HE et EPS)
- orientation génie énergétique
 durable (HE)
- orientation génies physique et
 nucléaire (HE)
- orientation géomètre (HE)

Sciences de l'ingénieur-e industriel-le
- orientation industrie (HE)
- orientation informatique (HE)
- orientation mécanique (HE)

Masters de spécialisation

Conservation et restauration du patrimoine
 culturel immobilier (U)
Construction navale (U)
Génie nucléaire (U)
Gestion des risques et bien-être au travail (U)
 (*en Horaire adapté*)
Gestion industrielle et technologique (U)
 (*également en Horaire décalé*)
Gestion totale de la qualité (U)
 (*également en Horaire décalé*)
Nanotechnologies (U)
Transport et logistique (U)

20 Art de bâtir et urbanisme

Type long

Bachelier de transition

Sciences de l'ingénieur-e
- orientation ingénieur-e civil-e
 architecte (U)

Bachelier de transition et Master

Architecture (U)

Masters

Ingénieur-e civil-e architecte (U)
Urbanisme et aménagement du territoire (EPS)
Masters de spécialisation
Management territorial et urbain (U)
Urbanisme et aménagement du territoire (U)

SECTEUR 4

L'ART

21 Art et sciences de l'art

Pas organisé

22 Arts plastiques, visuels et de l'espace

Type court

Bacheliers professionnalisants

Animation 3D et effets spéciaux (VFX) (HE)
Art du tissu (HE)
Arts graphiques (HE)
Arts numériques (ESA)
Bande dessinée (ESA)
Création d'intérieurs (ESA et EPS)

Dessin et technologie en architecture (ESA)
 Graphisme (ESA)
 Illustration (ESA)
 Images plurielles imprimées (ESA)
 Peinture (ESA)
 Photographie (ESA)
 Publicité (HE et ESA et EPS)
 Scénographie (EPS)
 Sculpture (ESA)
 Stylisme d'objets ou esthétique industrielle (ESA)
 Stylisme de mode (ESA et EPS)
 Styliste - Modéliste (HE)
Bachelier de spécialisation
 Accessoires de mode (HE)

Type long

Bacheliers de transition et Masters
 Architecture d'intérieur (ESA)
 Art dans l'espace public (ESA)
 Arts numériques (ESA)
 Bande dessinée (ESA)
 Bande dessinée – éditions (ESA)
 Céramique (ESA)
 Cinéma d'animation (ESA)
 Communication visuelle (ESA)
 Communication visuelle et graphique (ESA)
 Conservation et restauration des oeuvres d'art (ESA)
 Design du livre et du papier (ESA)
 Design industriel (ESA)
 Design textile (ESA)
 Design urbain (ESA)
 Dessin (ESA)
 Espace urbain (ESA)
 Graphisme (ESA)
 Gravure (ESA)
 Gravure et image imprimée (ESA)
 Illustration (ESA)
 Images dans le milieu (ESA)
 Installation, performance (ESA)
 Lithographie (ESA)
 Peinture (ESA)
 Photographie (ESA)
 Publicité (ESA)
 Scénographie (ESA)
 Scénographie de produits (ESA)
 Sculpture (ESA)
 Sérigraphie (ESA)
 Stylisme et création de mode (ESA)
 Tapisserie - arts textiles (ESA)
 Typographie (ESA)
 Vidéographie (ESA)

Masters

Accessoires (ESA)
 Politique et expérimentations graphiques (ESA)
 Pratiques de l'art - Outils critiques (ESA)
 Pratiques de l'exposition (ESA)
 Pratiques éditoriales (ESA)
 Pratiques et théories de l'art (ESA)
 Récits et expérimentation (ESA)

23 Musique

Type court

Bacheliers professionnalisants
 Agrégé-e de l'Enseignement Secondaire Inférieur (AESI) en musique (ESA)
 Formation musicale (ESA)
 Rythmes et rythmiques (ESA)

Type long

Bacheliers de transition et Masters
 Bacheliers de transition et Masters
 Formations instrumentales et Formations vocales (ESA)
 Accordéon / Alto / Art lyrique / Basse continue et continuo / Basson / Basson baroque et classique / Batterie / Chant / Chant jazz / Clarinette / Clavecin / Composition / Composition, musiques appliquées et interactives / Contrebasse / Contrebasse et violone / Contrebasse jazz / Cor / Cor naturel / Flûte à bec / Flûte jazz / Flûte traversière / Flûte traversière baroque et classique / Guitare / Guitare basse / Guitare jazz / Harpe / Hautbois / Hautbois baroque et classique / Informatique musicale / Luth et cordes pincées / Mandoline / Musique électroacoustique - Composition acousmatique / Orgue / Percussions / Piano / Piano jazz / Saxophone / Saxophone jazz / Trombone / Trombone jazz / Trompette / Trompette jazz / Tuba / Vièle de gambe / Violon / Violon baroque / Violon jazz / Violoncelle / Violoncelle baroque

Masters

Formations instrumentales et Formations vocales (ESA)

Basse continue et continuo / Chant pop / Clarinette classique et baroque / Direction chorale / Direction d'orchestre / Ecritures classiques / Education musicale / Formation musicale / Piano d'accompagnement / Pianoforte

24 Théâtre et arts de la parole

Type long

Bachelier de transition et Master
Art dramatique (ESA)

25 Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication

Type court

Brevet d'Enseignement Supérieur
Régisseur-euse général-e de spectacles (EPS)
Bacheliers professionnalisants
Arts du cirque (ESA)
Image (ESA)
Montage et scripte (ESA)
Multimédia (ESA)
Son (ESA)

Type long

Bacheliers de transition
Réalisation cinéma et radio - télévision (ESA)
Théâtre et techniques de communication (ESA)
Bachelier de transition et Master
Interprétation dramatique (ESA)
Masters
Arts du spectacle (U)
Cinéma

- spécialité assistantat (ESA)
- spécialité écriture (ESA)
- spécialité gestion de production (ESA)
- spécialité image (ESA)
- spécialité montage (ESA)
- spécialité réalisation (ESA)

Radio - télévision - multimédia

- spécialité écriture transmédia (ESA)
- spécialité réalisation multimédia (ESA)
- spécialité réalisation radio télévision (ESA)
- spécialité son (ESA)

Théâtre et techniques de communication

- spécialité écriture (ESA)
- spécialité gestion de la production (ESA)
- spécialité mise en scène (ESA)
- spécialité scénographie, décors et costumes (ESA)

26 Danse

Pas organisé

ARMÉE

Type long

Bacheliers de transition
Sciences de l'ingénieur-e (ERM)
Sciences sociales et militaires (ERM)

Masters

Sciences de l'ingénieur-e

- orientation Network Enabled Capability (NEC) (ERM)
- orientation Structure, Mobility and Propulsion (SMP) (ERM)

Sciences sociales et militaires

- orientation Defense and Security Technologies (DST) (ERM)
- orientation Management Science for Defense (ERM)
- orientation Security Studies for Defense (SSD) (ERM)

MARINE

Type court

Bachelier professionnalisant
Mécanique navale

- Officier-ère mécanicien-ne (ESNA)

Type long

Bachelier de transition et Master
Sciences nautiques (ESNA)

ANNUAIRE DES ÉTABLISSEMENTS

LES UNIVERSITÉS (U)

Bruxelles-Capitale - Province du Brabant wallon

Université Saint-Louis - Bruxelles - USL-B

Service d'information et d'accueil : boulevard du Jardin botanique 43 - 1000 Bruxelles
☎ 02/211 78 11 - ✉ info@usaintlouis.be
🌐 www.usaintlouis.be

Université Libre de Bruxelles - ULB

Avenue F.D. Roosevelt 50 - 1050 Ixelles
☎ 02/650 21 11 - ✉ infor-etudes@ulb.be
🌐 www.ulb.be

Université catholique de Louvain - UCLouvain

Place de l'Université 1 - L0.01.08
1348 Louvain-la-Neuve
☎ 010/47 21 11
✉ info-cio@uclouvain.be (info études)
✉ info-sic@uclouvain.be (inscriptions)
🌐 www.uclouvain.be

L'UCL est présente sur six campus : Louvain-la-Neuve - Bruxelles Woluwe - FUCaM Mons - Tournai - Bruxelles Saint-Gilles - Charleroi.

Province du Hainaut

Université de Mons - UMONS

Place du Parc 20 - 7000 Mons
☎ 065/37 31 11
✉ communication@umons.ac.be
🌐 www.umons.ac.be

Province de Liège

Université de Liège - ULiège

Centre d'information ULiège
place de la République française 35 - 4000 Liège
☎ 04/366 56 74 - ✉ info.etudes@uliege.be
🌐 www.uliege.be
🌐 www.uliege.be/futur-etudiant

Province de Namur

Université de Namur - UNAMUR

Rue de Bruxelles 61 - 5000 Namur
Info études : rue de Bruxelles 85 - 5000 Namur
☎ 081/72 41 11 ou 081/72 50 30
✉ info.etudes@unamur.be
🌐 www.unamur.be
Info pour étudiants :
🌐 www.unamur.be/etudes ou /rheto

LES HAUTES ECOLES (HE)

Bruxelles-Capitale - Province du Brabant wallon

Haute Ecole Francisco Ferrer de la Ville de Bruxelles - HEFF

Palais du Midi - rue de la Fontaine 4
1000 Bruxelles
☎ 02/279 58 10 - ✉ info@he-ferrer.eu
🌐 www.he-ferrer.eu

Haute Ecole Galilée - HEG

Rue Royale 336 - 1030 Schaerbeek
☎ 02/613 19 20 - ✉ info@galilee.be
🌐 www.galilee.be

Haute Ecole Libre de Bruxelles Ilya Prigogine - HELB

Boulevard du Triomphe - 1050 Ixelles
Accès visiteurs : Campus de la Plaine
boulevard du Triomphe - Bât HA (accès n°2)
1050 Ixelles
☎ 02/349 68 11
✉ direction.presidente@helb-prigogine.be
🌐 www.helb-prigogine.be

Haute Ecole Lucia de Brouckère - HELdB

Campus Anderlecht - avenue Emile Gryzon 1
1070 Anderlecht
☎ 02/526 71 12 - ✉ info@cnlbdb.be
🌐 www.helbdb.be

Haute Ecole «ICHEC - ECAM - ISFSC»

Boulevard Brand Whitlock 2
1150 Woluwe-St-Pierre
☎ 02/739 37 11
🌐 www.he-ichec-ecam-isfsc.be

Haute Ecole Bruxelles Brabant - HE2B

Chaussée de Waterloo 749 - 1180 Uccle
☎ 02/340 12 95 - ✉ info@he2b.be
🌐 www.he2b.be

Haute Ecole EPHEC - EPHEC

Avenue Konrad Adenauer 3
1200 Woluwe-St-Lambert
☎ 02/772 65 75 - ✉ ephec@ephec.be
🌐 www.ephec.be

Haute Ecole Léonard de Vinci - HE VINCI

Place de l'Alma 3 - bte 3
1200 Woluwe-St-Lambert
☎ 02/761 06 80 - ✉ info@vinci.be
🌐 www.vinci.be

Province du Hainaut

Haute Ecole en Hainaut - HEH

Rue Pierre-Joseph Duménil 4 - 7000 Mons
☎ 065/34 79 83 - ✉ info@heh.be
✉ service.etudiants@heh.be (info étudiants)
🌐 www.heh.be

Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHa

Chaussée de Binche 159 - 7000 Mons
☎ 065/40 41 42 - ✉ administration@helha.be
🌐 www.helha.be

Haute Ecole Provinciale de Hainaut - HEPH - CONDORCET

Chemin du Champ de Mars 17 - 7000 Mons
☎ 065/40 12 20 - ✉ info@condorcet.be
🌐 www.condorcet.be

Province de Liège

Haute Ecole Charlemagne - HECH

Rue des Rivageois 6 - 4000 Liège
☎ 04/254 76 11 - ✉ secr.presidente@hech.be
🌐 www.hech.be

Haute Ecole de la Ville de Liège - HEL

Rue Hazinelle 2 (6^e étage) - 4000 Liège
☎ 04/238 38 00 - ✉ info@hel.be
🌐 www.hel.be

Haute Ecole Libre Mosane - HELMo

Mont Saint-Martin 45 - 4000 Liège
☎ 04/222 22 00 - ✉ info@helmo.be
🌐 www.helmo.be

LES ECOLES SUPÉRIEURES DES ARTS (ESA)

Haute Ecole de la Province de Liège - HEPL

Avenue Montesquieu 6 - 4101 Jemeppe/Meuse
☎ 04/279 55 20
✉ cellule.communication@hepl.be
✉ hepl@provincedeliege.be (info étudiants)
🌐 www.hepl.be

Autonome Hochschule in der Deutschsprachigen Gemeinschaft - AHS-DG

Monschauer Straße 57 - 4700 Eupen
☎ 087/59 05 00 - ✉ info@ahs-dg.be
🌐 www.ahs-dg.be

Cette Haute Ecole dépend d'un Conseil d'administration incluant la Communauté germanophone ainsi que l'enseignement libre. Pour des informations complémentaires concernant les formations qu'elle dispense, contactez les secrétaires des instituts.

Provinces de Luxembourg et de Namur

Haute Ecole Albert Jacquard - HEAJ

Rue Godefroid 32 - 5000 Namur
☎ 081/23 43 80 - ✉ info@heaj.be
🌐 www.heaj.be

Haute Ecole de la Province de Namur - HEPN

Rue Henri Blès 192 - 5000 Namur
☎ 081/77 67 56
✉ haute.ecole@province.namur.be
🌐 www.hepn.be

Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg - Hénallux

Rue Saint Donat 130 - 5002 Saint-Servais
☎ 081/46 85 00 - ✉ info@henallux.be
🌐 www.henallux.be

Haute Ecole Robert Schuman - HERS

Rue Fontaine aux Mûres 13B - 6800 Libramont
☎ 061/23 01 20
✉ siege.administratif@hers.be
🌐 www.hers.be

Bruxelles-Capitale - Province du Brabant wallon

Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts - ArBA - ESA

Rue du Midi 144 - 1000 Bruxelles
☎ 02/506 10 10 - ✉ info@arba-esa.be
🌐 www.arba-esa.be

Conservatoire royal de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts - CrB

Rue de la Régence 30 - 1000 Bruxelles
☎ 02/511 04 27 - ✉ info@conservatoire.be
🌐 www.conservatoire.be

Ecole nationale supérieure des Arts visuels de La Cambre - ENSAV La Cambre

Abbaye de la Cambre 21 - 1000 Bruxelles
☎ 02/626 17 80 - ✉ lacambre@lacambre.be
🌐 www.lacambre.be

Institut National Supérieur des Arts du Spectacle et Techniques de Diffusion - INSAS

Site Thérésienne - rue Thérésienne 8
1000 Bruxelles - ☎ 02/511 92 86
Site Rabelais - rue Jules Bouillon 1 (ancien athénée Rabelais)
1050 Ixelles - ☎ 02/230 45 79
✉ info@insas.be (général)
✉ admissions@insas.be (admission)
🌐 www.insas.be

erg - Ecole supérieure des Arts - Ecole de recherche Graphique

Accueil et information : rue du Page 87
1050 Ixelles
☎ 02/538 98 29 - ✉ sylvia.martel@erg.be
✉ xavier.gorgol@erg.be - 🌐 www.erg.be

Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc Bruxelles - ESA Saint-Luc Bruxelles

Place Morichar 30 - 1060 Saint-Gilles
☎ 02/533 08 80
✉ raffaella@stluc-esa-bxl.org (info étudiants)
🌐 www.stluc-bruxelles-esa.be

Province de Liège

Ecole Supérieure des Arts du Cirque - ESAC

Campus CERIA - avenue Emile Gryzon 1
Bât 8B - 1070 Anderlecht
☎ 02/526 79 00 - ✉ info@esac.be
🌐 www.esac.be

ESA - LE 75

Avenue Jean-François Debecker 10
1200 Woluwe-St-Lambert
☎ 02/761 01 25 ou 02/761 01 21
✉ info@le75.be - 🌐 www.leseptantecinq.be

Institut des Arts de Diffusion - IAD

Route de Blocry 5 - 1348 Louvain-la-Neuve
☎ 010/33 02 00 (audiovisuelles)
☎ 010/33 02 14 (inter. dramatique)
✉ secretariat-etudiants@iad-arts.be
✉ iad@iad-arts.be (audiovisuelles)
✉ theatre@iad-arts.be (inter. dramatique)
🌐 www.iad-arts.be

Province du Hainaut

ARTS² - Ecole supérieure des Arts - ESA - ARTS²

Siège administratif : rue de Nimy 7 - 7000 Mons
Domaines «Arts Visuels», «Musique» et «Théâtre» : rue des Sœurs Noires 4A
7000 Mons
Domaine «Musique» : Conservatoire Royal -
rue de Nimy 7 - 7000 Mons
☎ 065/47 52 00 - ✉ info@artsaucarre.be
🌐 www.artsaucarre.be

Académie des Beaux-Arts de Tournai - Ecole Supérieure des Arts de Type Long - AC'T

Rue de l'Hôpital Notre-Dame 14 - 7500 Tournai
☎ 069/84 12 63
✉ academie.secretariat@skynet.be
🌐 www.actournai.be

Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc de Tournai - ESA Saint-Luc Tournai

Chaussée de Tournai 7 - 7520 Ramegnies-Chin
☎ 069/25 03 66
✉ secretariat-esa@saintluctournai.be
🌐 http://sup.saintluctournai.be

Conservatoire Royal de Liège - CRLG

Administration générale :
boulevard Piercot 29 - 4000 Liège
Domaine de la Musique :
rue Forgeur 14 - 4000 Liège
☎ 04/222 03 06 - ✉ musique@crlg.be
Domaine du Théâtre / ESACT :
quai Banning 5 - 4000 Liège
☎ 04/226 44 53 - ✉ esact@crlg.be
🌐 www.crlg.be

Ecole Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège - ESAVL

Rue des Anglais 21 - 4000 Liège
☎ 04/221 70 74 - ✉ arba.liege@sup.cfwb.be
🌐 www.esavl.be

Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc Liège - ESA Saint-Luc Liège

Boulevard de la Constitution 41 - 4020 Liège
☎ 04/341 80 00 - ✉ accueil@saint-luc.be
🌐 www.saint-luc.be

Province de Namur

Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie - IMEP

Adresse de l'accueil : rue Henri Blès 33A
5000 Namur
Adresse du siège social : rue Juppin 28
5000 Namur
☎ 081/73 64 37 - ✉ info@imep.be
🌐 www.imep.be

ARMÉE ET MARINE

Bruxelles-Capitale - Province du Brabant wallon

Ecole Royale Militaire - ERM

Avenue de la Renaissance 30 - 1000 Bruxelles
Entrée de L'Ecole : rue Hobbema 8
1000 Bruxelles

☎ 02/441 36 73 ou N° vert : 0800/33 348)
✉ erm-events@mil.be - 🌐 www.rma.ac.be
🌐 www.mil.be (site web de la Défense)
🌐 www.facebook.com/ERM.KMS/

Province d'Anvers

Ecole Supérieure de Navigation d'Anvers - Hogere Zeevaartschool Antwerpen - HZS

Noordkasteel Oost 6 - 2030 Antwerpen

☎ 03/205 64 30 - ✉ info@hzs.be
🌐 www.hzs.be

LES ECOLES DE PROMOTION SOCIALE (EPS)

Bruxelles-Capitale - Province du Brabant wallon

Cours Industriels

Boulevard de l'Abattoir 50 - 1000 Bruxelles

☎ 02/279 51 00
✉ sec.coursindustriels@brucity.education
🌐 www.coursindustriels.com

Institut des Carrières Commerciales - ICC

Rue de la Fontaine 4 - 1000 Bruxelles

☎ 02/279 58 40 - ✉ icc@iccbxl.be
🌐 www.iccbxl.be

Institut Paul Hankar

Boulevard de l'Abattoir 50 - 1000 Bruxelles

☎ 02/279 51 50
✉ institut.hankar@gmail.com
🌐 www.paulhankar.be

Institut Lallemand

Rue du Meiboom 18 - 1000 Bruxelles

☎ 02/513 60 93
✉ info@institutlallemand.be
🌐 www.institutlallemand.be

Institut technique Supérieur Cardinal Mercier - ITSCM

Boulevard Lambermont 35 - 1030 Schaerbeek

☎ 02/781 00 40 - ✉ info@itscm.be
🌐 www.itscm2.be/site2019

Institut Supérieur de Formation Continue d'Etterbeek - ISFCE

Rue Joseph Buedts 14 - 1040 Etterbeek

☎ 02/647 25 69 - ✉ info@isfce.org
🌐 www.isfce.org

Institut de Formation de Cadres pour le Développement - IFCAD

Avenue Legrand 57-59 - 1050 Ixelles

☎ 02/640 46 69 - ✉ contact@ifcad.info
🌐 www.ifcad.info

Ateliers Saint-Luc - Enseignement de Promotion sociale

Rue d'Irlande 57 - 1060 Saint-Gilles

☎ 02/537 36 45 ou 02/537 34 96
✉ info@stluc-bruxelles-eps.be
🌐 www.stluc-bruxelles-eps.be
✉ secretariat@isuru.be - 🌐 www.isuru.be

Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française Evere-Laeken - IEPSCF Evere-Laeken

Site d'Anderlecht - rue Chômé Wyns 5
1070 Anderlecht (entrée sur le parking
derrière le n°28 du square Albert 1^{er})

Site d'Evere - avenue Constant Permeke 4
1140 Evere

☎ 02/555 19 51 ou 02/701 97 97
✉ info@iepsevere.be - 🌐 www.iepsevere.be

Institut Ilya Prigogine - IIP

Route de Lennik 808 - Bât P - 1070 Anderlecht

☎ 02/560 29 59
✉ lydia.folch@institut-prigogine.be
✉ sarah.folch@institut-prigogine.be
🌐 www.institut-prigogine.be

Institut Roger Guilbert - IRG

Avenue Emile Gryson 1 - Bât 4c (2^e étage)
1070 Anderlecht
☎ 02/526 75 40
✉ secretariat.irg@spfb.edu.brussels
🌐 www.ceria.be/irg

Institut Roger Lambion - IRL

Avenue Emile Gryson 1 - Bât 4c
1070 Anderlecht
☎ 02/526 77 77
✉ sec.lambion@spfb.edu.brussels
🌐 www.ceria.be/irl

Institut Machtens

Rue Tazieaux 25 - 1080 Molenbeek-St-Jean
☎ 02/411 99 99 (après 14h)
✉ institut.machtens@hotmail.com
🌐 www.institut-machtens.be

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - IEPSCF d'Uccle

Rue Gatti de Gamond 95 - 1180 Uccle
☎ 02/332 11 66 - ✉ info@iepscf-uccle.be
🌐 www.iepscf-uccle.be

Centre de formation pour les secteurs infirmier et de santé de l'acn - CPSI

Avenue Hippocrate 91 - 1200 Woluwe-St-Lambert
☎ 02/762 34 45 - ✉ secretariat@cpsi.be
🌐 www.cpsi.be

Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales - EPHEC

Avenue Konrad Adenauer 3
1200 Woluwe-St-Lambert
☎ 02/775 97 01 - ✉ eps@ephec.be
🌐 www.ephec.be

Enseignement de Promotion et de Formation Continue - EPFC

Avenue de l'Astronomie 19
1210 S-Josse-ten-Noode
☎ 02/777 10 10 - ✉ info@epfc.eu
🌐 www.epfc.eu

Centre d'Enseignement Supérieur de Promotion et de Formation Continuée en Brabant wallon - CPFEB

Rue des Wallons 6 - boîte L1.05.01 (2^e étage)
(face à la gare) - 1348 Louvain-la-Neuve
En septembre 2020 : Place des Sciences 1
1348 Louvain-la-Neuve
☎ 010/47 82 49
✉ secretariat-cpfb@uclouvain.be
🌐 www.cpfb.be

Institut de Formation Supérieure de Wavre - IFOSUP-WAVRE

Rue de la Limite 6 - 1300 Wavre
☎ 010/22 20 26 - ✉ info@ifosupwavre.be
🌐 www.ifosupwavre.be

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale et de Formation Continuée - IPFC

Site de Nivelles - rue Demulder 1
1400 Nivelles
☎ 067/89 40 60 - ✉ secretariat@ipfc.be
🌐 www.brabantwallon.be - www.ipfc.be

Province du Hainaut

Collège technique «Aumôniers du Travail» - ATC

Grand Rue 185 - 6000 Charleroi
☎ 071/28 59 05
✉ secretariat@promsocatc.net
🌐 www.promsocatc.com

Institut d'Enseignement Technique et Commercial de Charleroi - IETC PS - UT

Square Hiernaux 2 - 6000 Charleroi
☎ 071/53 17 56
✉ benoit.delbeque@hainaut.be
🌐 www.ietcps.be
🌐 www.etudierenhainaut.be/ietcps-charleroi.html
🌐 www.facebook.com/pages/Enseignement-en-Hainaut-IETCps/278032508908362

Institut Provincial Supérieur des Sciences sociales et pédagogiques - IPSMA PS

Square Jules Hiérnaux 2 - 6000 Charleroi

☎ 071/55 23 06

✉ ipsma.ps@hainaut-promsoc.be

🌐 www.ipsmaps.be

Institut Supérieur Industriel de Promotion Sociale - ISIPS PS

Boulevard Solvay 31 - 6000 Charleroi

☎ 071/53 17 57

✉ secretariat.isips@hainaut.be

🌐 www.isips.be

Etablissement Communal d'Enseignement de Promotion Sociale - Couillet - ECEPS - Couillet

Rue des Lilas 3 - 6010 Couillet

☎ 071/43 48 08

✉ ciccouillet.eps@gmail.com

🌐 http://cic-couillet.com

Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes - CESA

Site de Roux - rue de Courcelles 10 - 6044 Roux

Site de Bruxelles - avenue Hippocrate 91

1200 Woluwe-St-Lambert

☎ 071/45 11 08 - ✉ cesa@cesa.be

🌐 www.cesa.be

Arts et Métiers Enseignement de Promotion Sociale - AMEPS

Site d'Erquelines - rue Sainte-Thérèse 47

6560 Erquelines

☎ 071/55 62 21 - ✉ info@ameps.be

🌐 www.ameps.be

Institut Reine Astrid Mons - IRAM

Chaussée de Binche 159 - 7000 Mons

☎ 065/40 41 92 - ✉ info@iramps.be

🌐 www.iramps.be

Promotion Sociale Mons-Borinage

Avenue du Tir 10 - 7000 Mons

☎ 065/39 89 39 - ✉ superieur@promsoc.net

🌐 www.promsoc.net

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - IEPSCF de Jemappes

Avenue du Roi Albert 643 - 7012 Jemappes

☎ 065/88 15 00

✉ iepscf.jemappes@skynet.be

🌐 www.iepsjemappes.be

Institut Technique et Agricole - ITA de Soignies

Rue de la Station 57 - 7060 Soignies

☎ 067/34 02 52 - ✉ ita.soignies@hainaut.be

🌐 www.etudierenhainaut.be/ita

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - IEPSCF de Frameries

Rue du 11 Novembre 2 - 7080 Frameries

☎ 065/67 22 28

✉ iepscf.frameries@skynet.be

🌐 www.iepscf-frameries.be

Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre

Rue Paul Pastur 1 - 7100 La Louvière

☎ 064/22 22 80

✉ noella.mertens@hainaut.be

🌐 www.jetudie.be/ipam

Institut Supérieur Plus Outre de Binche - ISPO

Rue de Savoie 6 - 7130 Binche

☎ 064/34 20 93 - ✉ dupont.ispo@gmail.com

🌐 www.plusoultre.net

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française de Morlanwelz - INEPS

Rue Raoul Warocqué 46 - 7140 Morlanwelz

☎ 064/44 97 54

✉ secretariat@ineps-mlz.be

🌐 www.ineps-mlz.be

Ecole Industrielle et Commerciale - EIC d'Ecaussinnes

Rue Ernest Martel 6 - 7190 Ecaussinnes

☎ 067/44 38 32

✉ secretariat.eice@hainaut.be

🌐 www.eic-ecaussinnes.be

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - IEPSCF de Colfontaine

Site Colfontaine - rue Clémenceau 60/62
7340 Colfontaine - ☎ 065/67 26 88
Site Jurbise - rue du Moustier 3 - 7050 Jurbise
☎ 065/22 99 05
✉ info@iepscol.be - 🌐 www.iepscol.be

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - IEPSCF de Dour

Rue de Boussu 84 - 7370 Dour
☎ 065/65 24 47 - ✉ info@iepscf-dour.be
🌐 www.iepscf-dour.be

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - IEPSCF de Tournai

Rue Saint-Brice 53 - 7500 Tournai
☎ 069/22 48 41 - ✉ info@iepscf-tournai.be
🌐 www.iepscf-tournai.be

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Wallonie picarde - IPEPS de Wallonie picarde

Rue Paul Pastur 2 - 7500 Tournai
☎ 069/25 37 33 ou 069/25 37 34
✉ ipeps.tournai@hainaut.be
🌐 www.ipepswalloniepPicarde.be

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - IEPSCF de Péruwelz

Boulevard Léopold III 40 - 7600 Péruwelz
☎ 069/77 10 35
✉ secretariat@epsperuwelz.be
🌐 www.epsperuwelz.be

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - IEPSCF de Mouscron

Place de la Justice 1 - 7700 Mouscron
☎ 056/84 23 72
✉ iepscfmouscron@gmail.com
🌐 www.iepsm.be

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - IEPSCF d'Ath

Rue Carton 5 - 7800 Ath
☎ 068/28 17 44 - ✉ info@ieps-ath.be
🌐 www.ath-promsoc.be

Enseignement de Promotion Sociale d'Enghien - EPSE

Rue du Village 50 - 7850 Enghien
☎ 02/395 60 23 - ✉ info@epse.be
🌐 www.epse.be ou www.lesateliersdupixel.be

Province de Liège

Cours de Promotion Sociale Saint-Luc - PS Saint-Luc Liège

Rue Louvrex 111 - 4000 Liège
☎ 04/223 06 12
✉ saint-lucps.liege@skynet.be
✉ secretariat@saintlucpsliege.be
🌐 www.saintlucpsliege.be

Ecole de Commerce et d'Informatique de la Ville de Liège - ECI Liège

Rue Hazinelle 2 - 4000 Liège
☎ 04/221 37 86 - ✉ contact@eci-liege.info
🌐 www.eci-liege.info

Institut de Formation Continué de la Ville de Liège - IFC Liège

Rue Jonfosse 80 - 4000 Liège
☎ 04/223 67 17 ou 04/221 34 70
✉ info@ifcjonfosse.be
✉ ps.ifcjonfosse@ecl.be
🌐 www.ifcjonfosse.be

Institut Saint-Laurent Enseignement de Promotion Sociale - ISL Liège

Rue Saint-Laurent 33 - 4000 Liège
☎ 04/223 11 31 - ✉ admin@isl.be
🌐 www.isl.be

Institut de Travaux Publics - Enseignement de Promotion Sociale de la Ville de Liège - ITP Liège

Rue Pouplin 27 - 4000 Liège
☎ 04/222 02 62
✉ direction@itplg.be ou ps.itp@ecl.be
🌐 www.institutdetravailpublics.be

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale - IPEPS de Liège

Quai Godefroid Kurth 100 (5^e étage)
4020 Liège
☎ 04/279 29 50 ou N° vert 0800/14 162
✉ psliege@provincedeliege.be
🌐 www.ipepsliege.be ou www.mafuturecole.be

Institut de Technologie de la Ville de Liège - IT Liège

Quai du Condroz 15 - 4020 Liège
☎ 04/343 48 60 - ✉ direction@itlg.be
✉ ps.technologie@ecl.be
🌐 webitlg.portail.itlg.be

Cours pour Educateurs en fonction - CPSE Grivegnée

Rue des Fortifications 25 - 4030 Grivegnée
☎ 04/343 00 54 - ✉ info@cpse-liege.be
🌐 cpse-liege.be

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale - IPEPS de Herstal

Rue de l'Ecole Technique 34 - 4040 Herstal
☎ 04/279 41 70 ou 04/279 41 80
☎ N° vert 0800/14 162
✉ psherstal@provincedeliege.be
🌐 www.ipepsherstal.be
🌐 www.mafuturecole.be

Institut Provincial d'Enseignement Supérieur de Promotion Sociale - IPESPS de Seraing

Rue Colard Trouillet 48 - 4100 Seraing
☎ 04/279 72 91 ou 04/279 72 93
☎ 04/330 72 96
✉ psseraingsup@provincedeliege.be
🌐 www.ipepsseraingsup.be
🌐 www.mafuturecole.be

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - IEPSCF de Waremme - Saint-Georges - Ouffet

Site de Waremme - rue Gustave Renier 1
4300 Waremme
☎ 019/32 31 58
✉ direction@promotion-sociale-waremme.be
🌐 www.promotion-sociale-waremme.be

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale - IPEPS de Huy-Waremme

Site de Huy - quai de Compiègne 4 - 4500 Huy
☎ 04/279 37 37 ou N° vert 0800/14 162
✉ pshuy@provincedeliege.be
🌐 www.ipepshuywaremme.be
🌐 www.mafuturecole.be

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - IEPFWB de Fléron

Rue Charles Delière 9 - 4623 Magnée
☎ 04/366 66 77
✉ info@promotion-sociale.be
✉ secretariat@promotion-sociale.be
🌐 www.promotion-sociale.be

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale - IPEPS de Verviers - Orientation commerciale

Rue aux Laines 23 - 4800 Verviers
☎ 04/279 68 80 ou N° vert 0800/14 162
✉ psverviersc@provincedeliege.be
🌐 www.ipepscom.be ou www.mafuturecole.be

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale - IPEPS de Verviers - Orientation technologique

Rue aux Laines 69 - 4800 Verviers
☎ 04/279 70 74 ou N° vert 0800/14 162
✉ psvervierst@provincedeliege.be
🌐 www.ipepsvervierstech.be
🌐 www.mafuturecole.be

Provinces de Luxembourg et de Namur

Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville de Namur - EICVN

Rue Pépin 2b - 5000 Namur

☎ 081/25 74 00 - ✉ secretariat@eicvn.be

🌐 www.eicvn.namur.be

Ecole Supérieure des Affaires - ESA

Rue du Collège 8 - 5000 Namur

Cours donnés à l'AR François Bovesse

☎ 081/22 15 80

✉ secretariat@esa-namur.be

🌐 www.esa-namur.be

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - IEPSCF de Namur

Place de l'École des Cadets 6 - 5000 Namur

☎ 081/22 29 03 - ✉ info@iepscf-namur.be

✉ veronique.bleret@iepscf-namur.be

🌐 www.iepscf-namur.be

Institut Libre de Formation Permanente - ILFOP

Avenue Cardinal Mercier 49 - 5000 Namur

☎ 081/22 19 98

✉ secretariat-namur@ilfop.be

🌐 www.ilfop.be

Institut Provincial de Formation Sociale - IPFS

Campus provincial - rue Henri Blès 188/190
5000 Namur

☎ 081/77 67 30

✉ ipform.sociale@province.namur.be

🌐 www.ipfs.be

Institut Technique de Namur - ITN promotion sociale

Site de Namur - rue Asty-Moulin 60
5000 Namur

☎ 081/72 90 60 ou 081/72 90 63

✉ sec.promsoc@asty-moulin.be

🌐 www.itn-namur.be

Centre d'Etudes Supérieures d'Optométrie Appliquée - CESOA

Rue d'Enhaive 158 - 5100 Jambes

☎ 081/58 91 21 ou 02/428 52 49

✉ cesoa.bxl@sec.bxl.be - 🌐 www.cesoa.be

Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - EICA

Rue G. Kurth 2b - 6700 Arlon

☎ 063/23 33 90 - ✉ eica@skynet.be

🌐 www.eicarlon.be

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - IEPSCF d'Arlon

Chemin de Weyler 2 - 6700 Arlon

Cours donnés Campus Etienne Lenoir
(Secrétariat, aile 5)

☎ 063/23 02 40 - ✉ iepson@skynet.be

🌐 www.promsoc-arlon.be

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - IEPSWB de Libramont

Avenue Herbofin 39

6800 Libramont-Chevigny

☎ 061/22 46 71

✉ promsoc.libramont@skynet.be

🌐 www.iepslibramont.be

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - IEPSCF de Marche-en-Famenne

Site de Marche-en-Famenne - avenue de la
Toison d'Or 71 - 6900 Marche-en-Famenne

☎ 084/32 16 46

Site de Jemelle - domaine de Harzir 3

5580 Jemelle - ☎ 084/44 56 44

✉ info@iepscf-marche.be

🌐 www.promotion-sociale-marche.be

GLOSSAIRE

Année académique : cycle dans l'organisation des missions d'enseignement qui commence le 14 septembre et se termine le 13 septembre suivant.

Cursus : ensemble cohérent d'un ou plusieurs cycles d'études constituant une formation initiale déterminée.

Equivalence : Processus visant à assimiler, pour un-e étudiant-e, ses compétences et savoirs, certifiés par un ou plusieurs titres, certificats d'études ou diplômes étrangers, à ceux requis à l'issue d'études dans les établissements d'enseignement supérieur organisés ou subventionnés par la Communauté française.

Orientation : indique une spécificité du programme du cycle d'études. Elle correspond à un ensemble d'unités d'enseignement (UE). Cet ensemble comprend plus de 30 crédits, mais ne dépasse pas les deux tiers des crédits que comporte le cycle d'études.

Programme annuel de l'étudiant (PAE) : programme d'études auquel un étudiant s'inscrit régulièrement pour une année académique durant laquelle il participe aux activités (ensemble cohérent d'unités d'enseignement approuvé par le jury) en présente les épreuves et sera délibéré par le jury.

ABRÉVIATIONS


AESI	Agrégation de l'enseignement secondaire inférieur
AESS	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur
ARES	Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur
ASBL	Association sans but lucratif
BES	Brevet d'enseignement supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CAPAES	Certificat d'Aptitude Pédagogique Approprié à l'Enseignement Supérieur
CESS	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
ECTS	European Credits Transfert System
EPS	Ecole de Promotion Sociale
ERM	Ecole royale militaire
ESA	Ecole Supérieure des Arts
ESNA	Ecole supérieure de navigation
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
HE	Haute Ecole
TOSS	Test d'OrientatIon du Secteur de la Santé
U	Université
UE	Union européenne
WBE	Wallonie-Bruxelles Enseignement

Sites utiles

SIEP - Service d'Information sur les Etudes et les Professions


 www.siep.be

pour connaître les coordonnées des centres SIEP en Wallonie et à Bruxelles


 <http://formations.siep.be>

pour découvrir les formations qui préparent à un métier, organisées en Belgique francophone, dans les grandes filières d'enseignement reconnu.

ARES - Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur

 www.ares-ac.be

Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles

 www.enseignement.be


Portail de la Fédération Wallonie-Bruxelles

 www.federation-wallonie-bruxelles.be

Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire - Service des Equivalences

 www.equivalences.cfwb.be

Jurys de la Communauté française

 www.jurys.cfwb.be

Direction des allocations et prêt d'études en Fédération Wallonie-Bruxelles

 www.allocations-etudes.cfwb.be

Fédération des Centres Infor Jeunes de Wallonie-Bruxelles

 www.inforjeunes.be

Fédération des CIDJ - Centres d'Information et de Documentation pour Jeunes

 www.cidj.be

Fédération des étudiants francophone - FEF

 <http://fef.be>



Service
d'information
sur les Etudes et
les Professions

BRUXELLES	Rue de la Poste 109/111 - 1030 Bruxelles 02/640 08 32 - siep.bxl@siep.be
CHARLEROI	Boulevard P. Janson 51 - 6000 Charleroi 071/33 12 06 - siep.charleroi@siep.be
LIBRAMONT	Grand Rue 39A - 6800 Libramont-Chevigny 061/21 32 21 - siep.libramont@siep.be
LIÈGE	Rue Saint-Gilles 26 - 4000 Liège 04/223 80 80 - siep.liege@siep.be
MONS	Chaussée de Binche 101 (bloc C) - 7000 Mons 065/33 48 22 - siep.mons@siep.be
MOUSCRON	Rue de Tourcoing 68 - 7700 Mouscron 056/33 68 48 - siep.mouscron@siep.be
NAMUR	Rue Joseph Saintraint 12 - 5000 Namur 081/25 14 00 - siep.namur@siep.be
WAVRE	Place Bosch 17 (2 ^e étage) - 1300 Wavre 010/47 10 80 - siep.wavre@siep.be

Les conseillers du SIEP informent sur les études, les formations et les professions, et aident à faire le point de manière personnalisée.



Le SIEP
Les métiers
Les formations
Les Salons

www.siep.be
<http://metiers.siep.be>
<http://formations.siep.be>
<http://salons.siep.be>